

SI SON DÉPART DE L'ALLIANCE PRÉSIDENT-

Le MSP claquera-t-il la porte du gouvernement ?

page 4

LOUIZA HANOUNE L'ASSIMILE À UNE



Le piège islamiste

page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1439 Jeudi 8 décembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

COUPE D'ALGÉRIE (1/32^{ES} DE FINALE)

TROIS PENSIONNAIRES DE LIGUE1 QUITTERONT LA COURSE

Lire notre supplément sports 11, 12, 13 et 14

UN MARCHÉ MONDIAL TOTALEMENT DÉRÉGLÉ

L'EURO, UNE HISTOIRE DE DOLLAR

Lire en page 3



HIER, DEVANT LES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS

Medelci s'est exprimé sur les réformes, les printemps arabe et le partenariat d'exception

page 5

Repères

500

logements publics locatifs (LPL) seront attribués à leurs bénéficiaires dans la wilaya de Bouira au cours de ce mois de décembre, a annoncé le wali.

14

personnes ont trouvé la mort suite aux inondations provoquées par les fortes pluies enregistrées depuis octobre dernier au Kenya, a indiqué mardi la commission de la Croix-Rouge kenyane.

16

personnes ont été tuées et 45 autres blessées lundi dans un attentat à la voiture piégée visant des visiteurs dans le centre de l'Irak, a indiqué un responsable au ministère de l'Intérieur.

Un partenariat algéro-canadien pour la fabrication d'équipements pétroliers



L'Algérie et le Canada envisagent de conclure un partenariat dans la fabrication d'équipements pétroliers et gaziers, a indiqué mardi à Doha le ministre de l'Energie et des Mines, M. Youcef Yousfi, à l'issue d'entretiens avec de hauts responsables canadiens.

«Nous envisageons un partenariat avec le Canada dans le domaine de la fabrication d'équipements pétroliers et gaziers», a déclaré M. Yousfi à l'APS à l'issue de ses entretiens à Doha avec M. Cal Dallas, ministre chargé des relations intergouvernementales, internationales et autochtones de la province de l'Alberta et le vice-ministre canadien des ressources naturelles, M. Serge Dupont. «Il y a eu une bonne compréhension de la partie canadienne pour ce partenariat», a ajouté le ministre.

M. Yousfi a indiqué avoir abordé avec les deux responsables canadiens la possibilité d'échange d'informations dans les domaines de l'exploitation des gaz de schiste et la réglementation en matière des hydrocarbures.

Les entretiens, tenus en marge de l'exposition du 20e Congrès mondial du pétrole, ont aussi porté sur le partenariat entre le groupe Sonatrach et les compagnies pétrolières canadiennes, selon le ministre.

Les deux parties ont aussi discuté de partenariat en matière d'exploitation des mines, notamment l'aluminium.

Des ressortissants nigériens exportateurs... d'héroïne

Des peines de 5 et 10 ans de réclusion criminelle ont été prononcées mardi par le tribunal criminel près la Cour d'Alger contre trois ressortissants nigériens inculpés d'importation et d'exportation de drogue dure (héroïne) et complicité.

Ainsi, le juge Hallali Taïb a prononcé une peine de dix ans de réclusion criminelle contre Odinaka Cyprian Lewis et cinq ans contre Tochukwu Chukwunlyu Paulinus et Nnaoma Ikechuk Wu. Selon l'arrêt de renvoi, les faits remontent au 25 janvier 2011 lorsque les services de sécurité ont procédé à l'arrestation d'Odinaka Cyprian Lewis à l'aéroport international Houari-Boumediène car il transportait dans ses bagages une matière illicite qui s'est avérée être de l'héroïne. Odina Cyprian arrivait alors de Niamey (Niger) à bord d'un avion d'Air Algérie en possession d'ovoidales (capsules de plus de 200 grammes d'héroïne). Après son audition, le prévenu a reconnu que cette quantité d'héroïne était destinée à un ami habitant à Oujda (Maroc) prétendant que l'Algérie n'était qu'un pays de "transit". A la même occasion, il a divulgué les noms de ses complices en Algérie, en l'occurrence Tochukwu Chukwunlyu Paulinus et Nnaoma Ikechuk Wu. Ces deux derniers ont été arrêtés sur indication d'Odinaka en date du 28 janvier 2011 à l'aéroport international Houari-Boumediène, ils tentaient de rejoindre Niamey au Niger pour importer encore de l'héroïne et l'écouler vers d'autres destinations via l'Algérie.



Revoilà la médiation familiale !

Les travaux d'une journée d'étude sur la médiation familiale ont débuté mardi à Alger avec la participation de représentants de départements ministériels, d'organisations et d'associations, de chercheurs et d'experts.

Organisée à l'initiative du ministère de la Solidarité nationale et de la Famille, cette rencontre vise à "conceptualiser la médiation familiale en vue d'accompagner et de soutenir les familles en conflit pour leur permettre de surmonter leurs différends et de contribuer ainsi à la préservation des liens familiaux". La rencontre vise également à contribuer au renforcement de la stabilité familiale et de la cohésion sociale, à favoriser la communication et le dialogue entre les membres d'une même famille et à informer les organismes publics et judiciaires de l'importance de médiation familiale pour la préservation des liens familiaux, notamment à travers la conciliation entre les personnes en conflit au sein d'une même famille.

Les travailleurs spécialisés dans le domaine social dans le secteur de la solidarité nationale et de la famille mènent, depuis des années, des activités se rapportant à la médiation familiale, mais qui ne sont pas structurées, d'où la nécessité aujourd'hui de développer, de structurer et d'adapter ces activités.



Dixit



Abdelaziz Ziari :

«Le parti du Front de libération nationale (FLN) est présent sur la scène politique nationale depuis plus de 50 ans et est en droit d'exister comme tout autre parti. Vous êtes en retard. Vous auriez pu faire cette proposition au lendemain de l'Indépendance et non maintenant. Vous avez attaqué un parti présent dans la salle (allusion à la demande de certains de mettre le parti du FLN au musée, NDLR). Ce parti est présent sur la scène politique depuis 50 ans. Il a des cadres et des militants sur l'ensemble du territoire national et il est en droit d'exister comme tout autre parti.»

Hallucinante vengeance



Jennifer, âgée de 30 ans, habitant dans l'Iowa (Etas-Unis) est une adepte du réseau social Facebook, indique *La Dépêche*. Elle a vu que l'une de ses amies ne l'avait pas conviée à un événement et offense suprême, l'avait même radiée de sa liste d'amis sur Facebook. Ni une ni deux, elle a décidé de se venger. Et elle a tout simplement mis le feu à la maison de sa copine ! Heureusement, cette dernière et son compagnon ont pu quitter sans dommage leur habitation qui était en proie aux flammes. Jennifer a été interpellée et placée en détention en attendant son jugement.

Une bataille pas comme les autres

Le Japon a fait des batailles de boules de neige un véritable sport. Mieux, l'activité que l'on croyait réservée aux enfants est en train de se répandre dans plusieurs pays.

Le Japon est le premier pays à remarquer que les batailles de boules de neige avaient un réel potentiel pour devenir un sport très sérieux. Depuis une vingtaine d'années, les compétitions de Yukigassen trouvent de plus en plus d'adeptes dans le pays. A présent, on compte près de 2.000 équipes au Japon, explique Oddity Central. Les règles ont quelque peu changé mais l'idée principale reste la même. Les équipes disposent de remparts pour se protéger des attaques et doivent surtout éviter d'être touchés par les boules de neige de l'équipe adverse.

Le but du jeu consiste à traverser le terrain



pour attraper le drapeau de l'équipe adverse. Il faut savoir qu'un match se joue en trois manches et l'équipe qui gagne les deux manches au moins, remporte la victoire. L'équipe gagnante est soit celle qui a récupéré le drapeau en premier, soit celle qui a le plus de joueurs sur le terrain à la fin d'une période. Aussi, comme tout vrai sport, les batailles de boules de neige se déroulent sur un terrain et sont surveillées par un arbitre.

A noter que le Japon a réussi un incroyable exploit : celui de promouvoir ce sport dans de nouveaux pays puisque les Etats-Unis et le Canada ont déjà leur compétition officielle de bataille de boules de neige.

UN MARCHÉ MONDIAL TOTALEMENT DÉRÉGLÉ

L'euro, une histoire de dollar

Si l'idée de la création de l'Union européenne (UE) remonte à loin, il convient de rappeler que la reconfiguration actuelle du Vieux continent, découle des bouleversements engendrés par la Seconde Guerre mondiale. Il fallait éviter définitivement de rejouer le scénario du pays belliqueux et expansionniste qui s'attaque aux pays voisins à l'effet de résorber ses propres crises.

PAR LARBI GRAÏNE

Depuis, tout le monde a été intégré dans cet espace, y compris l'Allemagne (le pays belliqueux) ainsi que le pendant européen du bloc socialiste. L'Europe et sa monnaie faisaient ainsi une entrée fracassante dans l'histoire. L'URSS vole en éclats, le mur de Berlin s'effondre, et place à la solidarité communautaire. Mais de nouveaux pays émergent comme la Russie, la Chine et l'Inde. Il ne subsiste théoriquement qu'une idéologie : le libéralisme. La libre circulation des personnes et des marchandises devient désormais une réalité tangible. Et voici que l'Europe commence à rêver de supplanter l'Amérique.

Mais la crise européenne a toujours



Les fluctuations de l'euro affolent les Bourses.

annoncé la crise mondiale. On peut replacer dans ce contexte les révoltes qui secouent ou qui continuent de secouer le Maghreb et le Moyen-Orient. Il s'agit d'une crise financière de dimension internationale, qui affecte la production industrielle à commencer par celle des Etats-Unis. Cette crise s'est répandue ensuite à l'Europe occidentale et au Japon. C'est l'ensemble du marché mondial qui s'en trouve ainsi déréglé.

L'UE, si elle aspire à l'autonomie par rapport aux Etats-Unis, n'en reste pas moins encore trop dépendante de ces derniers à travers l'Otan. Les conditions de sa formation continuant ainsi toujours de la rattraper.

D'aucuns accusent du reste les Etats-Unis d'être derrière cette crise. Des intentions exprimées sur la refonte du système financier mondial au centre duquel se trouve le dollar américain aurait précipité la chute de DSK qui préconisait avec l'aide de la Banque mondiale de replacer la monnaie américaine à sa juste valeur, c'est-à-dire d'en faire une monnaie de singe. L'Euro pour ainsi dire subit les contrecoups de la crise du système monétaire international enclenchée depuis 1971. Quand la Réserve fédérale américaine (Fed) entame en novembre 2010 l'impression de centaines de milliards de dollars américains, cela fut perçu par les Etats rivaux des Etats-

Unis comme une déclaration de guerre à leur rencontre. Quand l'Amérique a le rhume c'est l'Europe qui tousse. Tour à tour le Vieux continent subit la crise des taux de change, la crise bancaire et la crise des subprime américains. Les agences de notations américaines Standard & Poor's, Moody's et Fitch avaient du reste attaqué la dette de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal. Paul Volker, ancien président de la Réserve fédérale, et conseiller économique du président Obama, a du reste prédit la future « désintégration » de la zone euro. Les Etats-Unis chercheraient, à travers ces actions, à drainer vers eux les capitaux manquants à l'effet d'équilibrer leur propre balance financière.

A défaut de déclencher une guerre expansive à l'image de celle de l'Allemagne nazie, les Etats-Unis engagent une terrible guerre financière. La crise qui ébranle l'Amérique découle selon des observateurs des dépenses relatives à l'armement. Les pays développés sont contraints de vendre leurs armes à des régimes souvent peu recommandables sur le plan du respect des droits de l'Homme et de la démocratie. La plupart des Etats acquéreurs de ces armes se sont militarisés alors que les populations qu'ils administrent ploient sous la famine et la pauvreté. **L. G.**

FMI-MOYEN ORIENT-AFRIQUE DU NORD

Christine Lagarde prône des changements économiques

La directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a soutenu que chaque pays de la région Mena devrait tracer sa propre voie vers le changement, tout en relevant la nécessité de démanteler les intérêts particuliers qui empêchent la région d'exploiter son véritable potentiel économique. Mme Lagarde s'exprimait lors d'une conférence tenue au centre de Woodrow Wilson à Washington, au cours de laquelle elle a abordé les défis économiques que doit relever la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (Mena), et ce, une année depuis le déclenchement des mouvements de contestation populaires, selon une dépêche de l'APS. Pour la patronne du FMI, si la situation dans cette région demeure incertaine, chaque pays doit tracer sa propre voie avec un rythme du changement qui ne sera pas partout le même. Abordant les enjeux économiques, la patronne du FMI a indiqué que le principal enseignement, tiré de ces soulèvements, populaires est que si les statistiques économiques, dont la croissance, semblaient souvent bonnes, au quotidien trop de gens étaient laissés pour compte.

Dans ce sens, elle a estimé que les sociétés où l'égalité est plus grande sont aussi celles où la stabilité économique est plus forte et la croissance plus soutenue. Mais pour parvenir à une croissance plus élevée, génératrice d'emplois et équitablement répartie entre les différentes couches sociales, les risques ne sont pas seulement politiques, mais aussi économiques et financiers, selon la chef du FMI.

Alors que la stabilité économique et la stabilité financière doivent rester fondamentales, les gouvernements arabes ont réagi

aux tensions sociales en augmentant les subventions, salaires et autres dépenses pour atténuer les souffrances de l'homme de la rue, a-t-elle rappelé.

Néanmoins, a-t-elle prévenu, si ces mesures étaient indispensables pour assurer la cohésion sociale à court terme, cela ne va pas sans coûts. Elle a ainsi cité le creusement des déficits budgétaires, la hausse des taux d'intérêt et un secteur privé qui a d'autant plus de mal à se financer pour créer des entreprises et offrir des emplois. Par ailleurs, elle a mis en exergue la nécessité de systèmes de protection sociale mieux ciblés rompant avec les pratiques qui font que les subventions généralisées servent à apaiser la population tout en permettant aux privilégiés de profiter d'avantages indus. Aussi, pour doper les investissements et créer des emplois dans la région, l'Etat doit mettre en place des institutions modernes et transparentes, propres à promouvoir la responsabilisation et la bonne gouvernance, et doit lutter plus efficacement contre la corruption, selon la DG du FMI. Sur ce point, elle a soutenu que l'Etat doit démanteler les intérêts particuliers et les structures commodes de privilèges qui empêchent la région d'exploiter son véritable potentiel économique. Il n'y a absolument pas d'autre moyen de créer les 50 à 70 millions d'emplois nécessaires pour embaucher les nouveaux venus sur le marché du travail et pour réduire le chômage durant la décennie à venir dans la région, a-t-elle fait valoir. Quant au rôle de la communauté internationale, Mme Lagarde a reconnu qu'outre le soutien financier, elle doit aussi ouvrir davantage ses marchés aux pays de la région. **R. E.**

SOUS LA PLUME

Le contrecoup

PAR SORAYA HAKIM

Les politiques budgétaires austères, adoptées par la zone euro, auront des répercussions négatives sur l'Algérie en attendant le nouveau traité européen défendu par le président Nicolas Sarkozy et, à un degré moindre, par la chancelière allemande Angela Merkel dont ils espèrent qu'il redonnera des couleurs au texte fondateur de l'Union européenne.

Les économies que veut faire l'Europe, principal partenaire de l'Algérie notamment en matière de consommation d'énergie, va entraîner une baisse des recettes pétrolières.

Les importations vont induire une inflation et le couffin du citoyen sera de plus en plus léger pour faire bouillir la marmite. Les politiques et les économistes doivent d'ores et déjà mettre en place des mécanismes avant que le feu ne brûle dans la maison. Le dollar, monnaie de facturation des transactions des marchés pétroliers, s'il se renforce pourrait engendrer une baisse relative des prix du pétrole. Pour certains économistes

algériens la crise de la zone euro pourrait avoir un impact bénéfique et pourrait renégocier l'accord d'association Algérie-UE à Bruxelles en juin prochain en ayant, cette fois-ci, de meilleurs atouts dans les mains. L'Algérie, selon certains experts, pourrait dans la foulée renégocier les accords passés sur les échanges internationaux.

Cette thèse s'articule autour de la déconnexion du système bancaire algérien et du système financier international. Mais il est quand même difficile de croire que la crise financière n'affectera pas l'Algérie d'autant que

les importations sont libellées en euros et les exportations de pétrole en dollars dont le baril pourrait faire du yo yo. Moralité : les États de la région devraient penser à un marché maghrébin ou arabe orienté vers un développement économique créateur d'emploi. Utopie ou réalisme... c'est en tout cas le seul moyen d'accuser le contrecoup des politiques économiques fâcheuses de la zone euro. **S. H.**

SI SON DÉPART DE L'ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE SEMBLE INÉLUCTABLE

Le MSP osera-t-il quitter le gouvernement ?

Il ne fait plus aucun doute que le Mouvement de la société pour la paix (MSP) mettra à exécution sa menace de retrait de l'Alliance présidentielle.

PAR KAMAL HAMED

Une menace qu'il ne cesse de brandir depuis des mois et qui a pris, ces derniers jours, une autre dimension avec la multiplication de déclarations dans ce sens. Mais pas seulement. Car avant-hier le MSP a franchi un palier supplémentaire et non des moindres en direction de cette éventualité qui semble de plus en plus inéluctable. En effet le mouvement que préside Bouguerra Soltani, en votant contre le projet de loi organique relatif aux partis politiques, est carrément passé dans l'opposition. C'était un véritable coup de théâtre à l'APN. Cette attitude du MSP, qui s'est ainsi frontalement opposé à un projet de gouvernement a surpris plus d'un observateur tout en révélant en même temps l'étendue de la volonté de ce mouvement de rompre définitivement les amarres avec ses deux alliés au sein de l'Alliance, à savoir le FLN et le RND. Ces deux partis, qui ont depuis quelques mois déjà compris que leur allié a pris ses distances, ont contracté de nouvelles alliances au sein de l'Assemblée populaire nationale. Pour s'assurer de la majorité absolue lors de l'adoption des projets de lois initiés dans le cadre des réformes



Bouguerra Soltani.

politiques et être à l'abri de toute éventuelle surprise, le FLN et le RND, ont en effet contracté une alliance avec le groupe parlementaire des indépendants. Ils n'ont dès lors plus eu besoin des voix des députés du MSP lequel, s'il s'est abstenu de voter lors des trois premiers projets relatifs aux élections, à la représentativité des femmes dans les assemblées élues et les cas d'incompatibilité avec le mandat du parlementaire, a décidé avant-hier de radicaliser sa position en optant carrément pour l'opposition. D'où son vote négatif. Un vote qui se répétera la semaine prochaine lors de

l'adoption des deux derniers projets entrant dans le cadre des réformes, ceux relatifs à l'information et aux associations en l'occurrence. Le groupe parlementaire du MSP a justifié cette position par « le dévoiement » des réformes de leurs objectifs en les plongeant uniquement dans des aspects techniques. Aussi, le groupe parlementaire du MSP a lancé un appel aux concernés, à prendre toutes leurs responsabilités en vue de sauver les réformes. Dans ce processus qui doit logiquement aboutir, dans quelques semaines, au retrait de l'Alliance présidentielle le MSP est passé par plusieurs étapes. Lundi dernier le bureau national du mouvement a lancé un pressant appel au président de la République « pour sauver les réformes politiques en les soumettant à un référendum populaire pour redonner confiance à ceux qui attendent de voir ces réformes porter leurs fruits et influencer positivement sur la paix et le développement national ». Peu auparavant il a, à maintes reprises, accusé le FLN et le RND d'être à l'origine de ce qu'il a considéré comme un « hold up » alors que le peuple algérien nourrissait beaucoup d'espoir par rapport à ces réformes. En vérité ce changement de cap du MSP a été entamé dès le début des événements qui ont secoué plusieurs pays arabes et qui ont abouti, en Tunisie, au Maroc d'abord et en Egypte ensuite, au succès électoraux des islamistes. Au mois

de juillet dernier le conseil consultatif du mouvement a longuement débattu de l'option de retrait de l'Alliance ; mais a reporté sa décision à la prochaine session qui aura lieu avant la fin du mois en cours tout en la liant au succès ou non des réformes. Maintenant que le MSP vient de décréter que les réformes ont été un échec, l'option de retrait, comme le prédisent les observateurs, coule de source. A quelques mois des élections législatives le MSP compte, avec son plus que probable retrait, se refaire une nouvelle santé, puisque son image de marque auprès de l'électorat islamiste a été ternie par son appartenance à l'Alliance présidentielle. Une alliance qui traverse certainement sa plus mauvaise passe depuis sa création en 2004. Ce d'autant que le dernier sommet qui a vu le FLN prendre le relais de la présidence tournante du RND remonte au 17 décembre 2010, soit presque une année. Aussi s'il est évident que le MSP est partant de l'Alliance présidentielle, d'aucuns s'interrogent si le mouvement va pousser le « courage politique » jusqu'à claquer la porte de la coalition gouvernementale qu'il forme avec le FLN et le RND depuis 1997. Si c'est le cas, même si cette thèse est écartée par la plupart de analystes, l'on pourra alors dire que le MSP s'est vraiment totalement affranchi de tout lien avec le pouvoir et qu'il a effectivement repris son autonomie de décision. **K. H.**

LOUIZA HANOUNE L'ASSIMILE À UNE FORME D'INGÉRENCE

Le piège islamiste

PAR MOKRANE CHEBBINE

Le secrétaire générale du Parti des travailleurs appelle à déjouer le traquenard islamiste tendu par les Occidentaux dans les pays arabes. Selon Louiza Hanoune, la percée des courants islamistes en Egypte, Tunisie et Maroc n'est pas spontanée mais obéit à une stratégie d'ingérence américaine dans le cadre de la mise en application du fameux projet du Grand Moyen-Orient. « C'est une ingérence. Il n'appartient pas aux gouvernements français ou américain de décider de qui doit être majoritaire et de qui doit emporter les élections en Algérie, au Maroc, en Égypte ou ailleurs. C'est au peuple souverain de choisir », a-t-elle souligné hier sur les ondes de la Chaîne III

de la Radio nationale. Et d'ajouter que « c'est au peuple souverain de choisir. Les courants islamistes, qui sont une réalité sociale dans cette région, ne sont pas majoritaires. Avec un taux d'abstention de 50 % en Tunisie et au Maroc, ils n'ont même pas obtenu 20 % des voix », pour dire que le succès des islamistes dans ces pays bénéficie de la complaisance des administrations occidentales. Louiza Hanoune a déploré dans ce sens les déclarations de la secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, qui appelle les régimes arabes à s'inspirer du modèle turc en tant qu'islamiste modéré. Ce n'est pas le cas, selon l'invité de la Radio, puisque « la Turquie, c'est l'Otan, c'est les privatisations et c'est la politique américaine », a-

t-elle argumenté. Etayant ses propos, la SG du PT a révélé que des responsables américains et français en premier lieu, ont tenu des rencontres secrètes avec des leaders islamistes dans pays arabes, dont l'Algérie, afin de leur donner des garanties et les aider à s'emparer du pouvoir. D'ailleurs, elle n'a pas manqué de fustiger Abdallah Djaballah et Bouguerra Soltani qui ne cachent désormais plus leurs prétentions, revigorés par l'invasion de la vague verte dans les pays voisins. Si le premier qui envisage de créer le Front pour la justice et le développement (FJD), nourrit de grandes ambitions pour se redéployer sur le devant de la scène, le second, leader du MSP en l'occurrence, se targue désormais de chapeauter la mouvance

islamiste en Algérie et vise décidément le pouvoir. « Nous avons déjà vécu la gestion des communes par les islamistes en 1990. Nous avons fait l'expérience du partage de pouvoir entre islamistes et nationalistes, démocrates et autres. Ennahda, du temps d'Abdallah Djaballah, a participé au gouvernement. Le MSP est islamiste et est au gouvernement. Nous avons tout essayé. Ce n'est pas nouveau et en plus, nous avons eu une tragédie nationale », a-t-elle martelé, pour illustrer toute la différence avec la Tunisie et en Égypte, où « il y a absence d'une véritable alternative démocratique. Au Maroc, ceux qui avaient voté pour le courant islamiste voulaient sanctionner les partis qui étaient au gouvernement ». **M. C.**

LUTTE ANTITERRORISTE

Hamel parle de stratégie arabe

PAR AHMED BOUARABA

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel a souligné hier à Beyrouth, la nécessité d'asseoir une stratégie arabe de lutte contre le financement du terrorisme à travers le tarissement de ses ressources et le démantèlement de ses ramifications, a rapporté l'APS.

Il a, dans une allocution prononcée au 35^e Congrès de la police et de la sûreté arabes, précisé qu'il était urgent de trouver les moyens d'interdire le financement des groupes terroristes et d'établir une coopération efficace dans ce domaine en mettant en place une stratégie arabe de lutte contre le financement du terrorisme et en criminalisant le paiement de rançon. Le DGSN a, en outre, mis en exergue le fait que ces pratiques illégales contribuent au financement de ce phénomène qui nécessite d'énormes sommes d'argent pour l'achat d'armes, d'explosifs et l'exé-

cution des actes criminels. Abdelghani Hamel a, ainsi, indiqué que ce sont là les points les plus importants soulignés lors de la conférence d'Alger sur « Le partenariat, la sécurité, le développement et la lutte antiterroriste » qui s'est tenue en septembre dernier. Les participants avaient alors mis l'accent sur « la nécessité de tarir toutes les ressources du terrorisme et de combattre ce phénomène et ses ramifications, dont le crime organisé transfrontalier » ce qui exige, selon eux, « une action urgente et ferme ainsi qu'une coopération aux plans régional et international ». Le général-major Hamel a, dans ce sens, souligné que la lutte antiterroriste exige « l'élaboration d'une politique unifiée et coordonnée » ce qui implique, a-t-il dit, « la mise en place de nouvelles règles de coopération arabe et internationale aux niveaux sécuritaire et judiciaire ». Le DGSN a également appelé à la coopération dans la lutte contre le crime organisé qui constitue, a-t-il dit, « un

grand défi », dans le contexte mondial actuel marqué par la globalisation, l'ouverture économique, la libre circulation des individus et le progrès de la communication, a-t-il ajouté, aucun pays ne peut lutter seul et avec ses propres moyens contre ce phénomène.

Printemps arabe, un défi sécuritaire pour la Police

Abdelghani Hamel a, sur un autre plan, évoqué le programme d'action de la conférence qui se tient dans une conjoncture arabe difficile « marquée par des mutations profondes et accélérées et des crises successives mettant les pays arabes devant des défis majeurs, notamment sécuritaires ». Ce programme, a-t-il souligné, « reflète la conscience » des responsables de sûreté arabes de ces défis qui, a-t-il dit, doivent être relevés « ensemble et avec détermination ». Concernant la sécurité et les droits de l'Homme dans le monde arabe, Abdelghani Hamel a insisté

sur la nécessaire consécration du principe de respect des droits de l'Homme. « Un principe que nous veillons à consacrer en Algérie », a-t-il soutenu dans son intervention devant les hauts responsables arabes de la police.

Outre les nouvelles mesures prises en vue de garantir les droits des personnes arrêtées ou détenues provisoirement dans les centres de police, l'Algérie accorde « un intérêt particulier » à la question des droits de l'Homme, désormais enseignée en tant que matière essentielle dans les programmes de formation des écoles et instituts de police.

L'Algérie, qui est parmi les premiers pays à avoir adopté des mesures et des mécanismes de lutte contre les nouvelles formes de criminalité, à l'image de la cybercriminalité et autres phénomènes, est disposée à mettre son expérience à la disposition des autres pays arabes, a conclu Abdelghani Hamel.

A. B.

HIER, DEVANT LES PARLEMENTAIRES FRANÇAIS

Medelci s'est exprimé sur les réformes, le printemps arabe et le partenariat d'exception

Le chef de la diplomatie algérienne, Mourad Medelci, était hier l'hôte de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée française. Devant les parlementaires de différents groupes politiques, le ministre des Affaires étrangères a abordé les questions intéressantes tant les réformes politiques menées en Algérie que les relations bilatérales.

PAR SADEK BELHOCINE

Le ministre s'est fait fort de rappeler les évolutions enregistrées dans le pays depuis 2000, année à partir de laquelle, a-t-il souligné, des « réformes profondes » ont concerné des domaines cruciaux tels que l'école, la justice, l'économie et les finances. Le processus de réformes sera « consolidé dès le second semestre 2012 par la révision de la Constitution » dont les dispositions nouvelles et les amendements permettront, a-t-il soutenu, de situer « au plus haut niveau de la hiérarchie des textes », les options annoncées par le chef de l'Etat en avril dernier pour une « meilleure réponse » aux attentes des citoyens. Selon Mourad Medelci, « le président Bouteflika a souhaité consacrer son troisième mandat au renforcement des institutions républicaines et de l'Etat de droit, à présent que la paix, la stabilité et la croissance ont été rétablies avec des résultats très encourageants et très clairement perceptibles par les Algériens ». Au plan bilatéral, le chef de la diplomatie algérienne a relevé que les consultations régulières entre les responsables des deux pays sont un « signe très encourageant ». « Nos approches sur les crises qui secouent le monde et sur les mutations enregistrées notamment autour de la Méditerranée, nous donnent l'occasion de renforcer nos convergences et de mieux comprendre nos positions respectives sur certains sujets qui restent d'actualité comme la mémoire », a indiqué le ministre. Comme il



Medelci devant les parlementaires français.

fallait s'y attendre, les parlementaires français ont invité Mourad Medelci à livrer ses impressions sur le Printemps arabe et les membres de la Commission se sont interrogés sur la non contagion du mouvement à l'Algérie. Mourad Medelci a rappelé les événements d'octobre 88, soulignant qu'ils avaient ramené le pluralisme politique et « une liberté de la presse exceptionnelle » : « Les Algériennes et les Algériens ont continué de travailler à revendiquer leurs droits, ils l'ont fait avant le Printemps et après le Printemps, peut-être, je dois l'avouer, avec un peu plus d'insistance depuis le printemps. Les Algériens restent des frondeurs mais fort heureusement, la qualité des rapports entre la population et le pouvoir a permis d'éviter une grande révolte », a-t-il confié. Toujours sur la question du Printemps arabe et l'arrivée des islamistes au pouvoir dans les pays du Maghreb et en Egypte, le ministre s'est voulu rassurant dans le cas de l'Algérie déclarant que l'Algérie a « montré l'exemple » en intégrant de nombreux partis islamistes à l'APN, et que le « code de la famille algérienne a toujours été inspiré de la charia ». Selon lui, « l'Algérie n'a pas attendu pour ouvrir le champ à tous ceux qui souhaitent travailler dans le cadre du respect de l'alter-

nance et du respect de l'ordre républicain ». Sur les relations entre l'Algérie et le CNT (Conseil national de transition) libyen, il annonce que le chef des nouvelles autorités libyennes, Moustapha Abdeljalil, va effectuer très bientôt une visite en Algérie. « Je confirme que le président Abdeljalil sera très bientôt en Algérie, probablement avant la fin de l'année », a-t-il déclaré « Nos contacts sont très encourageants, nous n'avons pas d'autre choix que de travailler ensemble », a ajouté le ministre algérien qui note que la situation en Libye est encore « extrêmement préoccupante ». Revenant sur les relations algéro-françaises, Mourad Medelci s'est félicité de la dernière visite à Alger du ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, qui, a-t-il dit, a pu « apprécier à la fois l'ampleur des réformes engagées, mais également la volonté du gouvernement algérien de bâtir ce partenariat d'exception (entre les deux pays) souhaité par le président Sarkozy dès 2007 ». Un partenariat « réussi », selon Mourad Medelci qui fait état du processus engagé par les deux pays et mené par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements, Mohammed Benmeradi, et l'ancien Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin. Ce partena-

riat a-t-il poursuivi, a permis d'ouvrir « résolution » la voie à de nouveaux partenariats, notamment dans le domaine de l'automobile, la pétrochimie et les industries pharmaceutiques et agro-alimentaires. « Nous formulons le vœu que le premier semestre de l'année 2012 soit l'occasion de conduire les négociations en cours à leur terme », a-t-il dit, se félicitant de l'évolution du commerce bilatéral qui, a-t-il souligné, « se porte bien » (plus de 40 milliards de dollars) et des services dont le poids dans les échanges « ne cessent de se renforcer ». Au cours de sa visite, le chef de la diplomatie algérienne sera reçu par le ministre français des Affaires étrangères et européennes, Alain Juppé, avec qui il évoquera les « différents enjeux » des relations bilatérales entre Paris et Alger. S. B.

LE CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À ALGER :

«Une meilleure prestation dans le traitement des dossiers de visa»

PAR SORAYA HAKIM

Le consul général de France à Alger, Michel Dejaeger, a tenu une conférence de presse en présence de Son Excellence l'ambassadeur de France en Algérie M. Driencourt dans laquelle il a tenu à développer les différentes étapes par lesquelles les demandeurs de visa doivent passer. Concrètement les choses ne sont pas si simples dans la mesure où les demandes de visas s'inscrivent dans une liste rigoureuse de justificatifs que le site internet du consulat met en ligne. Dans le souci d'une meilleure qualité du traitement des dossiers qui a permis, selon le consul, de baisser le taux de refus, les services du consulat ont simplifié le traitement en sériant les demandeurs par catégories professionnelles notamment pour les demandeurs dont le conjoint est français, les professions libérales, régies par ordre, avec leurs conjoints et les enfants mineurs, les journalistes qui eux aussi ont bénéficié d'une extension de simplification, les com-

merçants qui l'an dernier avaient manifesté leur mécontentement pour les multiples refus qu'ils essayaient. Le taux de refus cette année durant les dix premiers mois de l'année est évalué à 21,77% contre 27,84% durant l'année 2010. Pour les dix premiers mois de l'année en cours, le consulat de France à Alger a délivré 73.000 visas à Alger, 24.000 à Annaba et 23.300 à Oran contre 61.074 en 2010, soit une augmentation de 19%, un résultat dont s'est félicité le consul général mais qui avec un soupçon d'ironie doute de la réciprocité pour les ressortissants français désirant se rendre en Algérie. L'ambassadeur de France ainsi que M. Dejaeger ont tenu à souligner qu'il n'y a pas de politique de quotas comme cela a souvent été insinué, la diplomatie française applique le code européen et met en avant une meilleure qualité des dossiers des demandeurs de visa.

Dans le traitement des dossiers le consul s'est attaché sur les motifs de refus qui sont motivés par une évaluation du risque par anti-

icipation que le demandeur se retrouve en situation de maintien illégal en territoire français. Pour les refus, les concernés ont droit à trois recours : en premier lieu le consulat général de France à Alger, en deuxième recours la commission des recours de visas à Nantes et enfin le tribunal administratif de Nantes. Les évaluations d'un risque qui peuvent entraîner un refus sont le risque à l'ordre public, les ressources insuffisantes, le risque de détournement de visa, la fraude migratoire et la fraude sociale. Toutes ces appréciations sont évaluées sur une base concrète mais jamais sûre à 100%. 28.129 visas de court séjour ont été délivrés pour l'année 2011 contre 15.587 en 2010, soit une augmentation de 13,34%, un taux appréciable pour le consul général. Ces taux à la hausse seraient-ils la résultante des relations algéro-françaises qui connaissent un timide réchauffement malgré les discours enflammés de la droite française sur la politique d'immigration. La suite est à venir. S. H.

GESTION DES ŒUVRES SOCIALES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION Forte participation aux élections

Des travailleurs et des enseignants du secteur de l'Éducation nationale, ayant participé mercredi aux élections relatives à la gestion des œuvres sociales, ont souhaité que ces élections leur permettent enfin de bénéficier des fonds "accumulés". Des enseignants abordés par l'APS au niveau de certains établissements éducatifs de la capitale, où se sont déroulées les élections jusqu'à 14h00, ont indiqué que "le moment est venu pour que les travailleurs du secteur de l'éducation, toutes catégories confondues, puissent bénéficier des fonds des œuvres sociales". Il s'agit d'un "droit naturel", ont-ils ajouté.

S'agissant de leur représentant à la commission de wilaya, ils ont précisé avoir voté pour le candidat qu'ils estiment être "le mieux qualifié pour défendre leurs intérêts avec intégrité". Les travailleurs de l'Éducation nationale ont eu à choisir entre deux bulletins: le premier comprenant les noms des candidats en faveur de la gestion des œuvres sociales par les commissions de wilaya et la commission nationale et le deuxième contenant les noms des

RÉUNION DE L'OPEP

Yousfi : «L'Algérie examine toutes les options possibles»

Le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Yousfi a déclaré, hier, à Doha que l'Algérie est en train d'examiner toutes les options possibles pour la réunion de l'Opep, prévue le 14 décembre sans se prononcer sur la position qu'elle allait défendre la semaine prochaine à Vienne.

PAR RYAD EL HADI

« Nous sommes en train d'étudier toutes les options et nous allons exprimer notre position la semaine prochaine », a déclaré M. Yousfi à la presse en marge de la session ministérielle animée par l'Algérie lors du Congrès mondial du pétrole.

Le ministre répondait à une question sur la position que va défendre l'Algérie lors de cette réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

« Nous allons voir la semaine prochaine. Lors de cette réunion nous allons analyser la situation (du marché pétrolier) et nous allons prendre la décision après les consultations », a-t-il répondu à une autre question sur un probable maintien de la production de l'organisation pétrolière.

L'examen du marché pétrolier international notamment l'offre et la demande et le retour de la production de la Libye sur ce marché figurent au menu de l'Opep qui assure quelque 40% de la production mondiale de pétrole brut. M. Yousfi a précisé à l'APS que l'Algérie suivait de très près l'évolution de la crise de la dette souveraine européenne qui pourrait se répercuter sur la demande



pétrolière, estimant toutefois qu'elle commençait à être résolue. Il a noté que le marché pétrolier « est équilibré », laissant entendre que l'Algérie ne va pas défendre une hausse de la production lors de cette

réunion. « Les craintes sur l'approvisionnement mondial de pétrole, accentuées par les événements du Printemps arabe, ne sont pas fondées », a pour sa part affirmé le secrétaire général de l'Opep, Abedallah Salem El-Badri lors d'un point de presse tenu aussi en marge de ce Congrès. M. Al Badri a dit avoir envoyé « des messages rassurants aux pays consommateurs en leur expliquant que ces craintes ne sont pas basées sur des données fiables ».

La Libye est le seul pays pétrolier dans la région secoué par ces événements et dont la production devrait toutefois reprendre en fin du premier semestre 2012 à 1,58 million de barils jour, a-t-il ajouté.

R. E.

SELON LA MINISTRE NIGÉRIANE

Le projet TSGP avance bien

La ministre nigériane du pétrole, Dieziani Allison-Maduek a indiqué mardi à Doha que son pays faisait de son mieux pour faire aboutir le projet du gazoduc trans-saharien gas pipeline (TSGP), reliant le Nigeria à l'Europe via l'Algérie.

« Nous faisons de notre mieux pour faire avancer le projet », a déclaré à l'APS la ministre nigériane en marge de sa visite à l'exposition du 20e Congrès mondial du pétrole. « Le projet progresse du mieux qu'il

peut au regard du contexte et des préoccupations qui occupent le gaz actuellement », a-t-elle ajouté, en indiquant que le TSGP « figure au centre des intérêts du Nigeria ».

« Nous ne pouvons le mettre en œuvre qu'en fonction des paramètres qui sont en notre possession, comme les paramètres financiers et autres », s'est contentée de dire Mme Allison-Maduek

L'accord gouvernemental conclu en 2009 entre l'Algérie, le Niger et le Nigeria sur le TSGP n'a pas réussi à mettre sur les

rails ce méga-projet qui devrait acheminer de 20 à 30 milliards de m³ de gaz vers l'Europe. La ratification de l'accord par le Nigeria traîne encore, alors que l'Algérie et le Niger, d'où transite aussi le TSGP, l'ont déjà fait, a fait remarquer mardi une source algérienne à Doha.

Selon certaines sources, la compagnie pétrolière nigériane, chargée du projet, rencontre des contraintes financières pour mettre en œuvre le gazoduc.

R. E.

L'INDUSTRIE À FIN OCTOBRE

Amélioration des performances du secteur public

Les performances du secteur industriel public ont connu une amélioration notable durant les dix premiers mois de 2011 avec notamment une hausse de 12% de son chiffre d'affaires sur un an, a indiqué la Société d'études économiques d'analyses financières et d'évaluation prospective (Ecofie). Les entreprises publiques économiques (Epe) ont enregistré « une nette amélioration, un regain d'activité et une tendance de redynamisation » surtout en termes de valeur ajoutée, d'excédent budgétaire et d'effectifs employés, précise l'Ecofie dans son dernier bilan. Ainsi, il a été enregistré une augmentation globale du chiffre d'affaires du secteur à 244 milliards DA (+12%) durant la même période par rapport à l'exercice 2010. Selon l'Ecofie, la branche agro-industrie a réalisé un chiffre d'affaires en hausse de 47%, suivie de la chimie-pharmacie dont le chiffre d'affaires a augmenté de 25%, et les matériaux de construction (+13%). Quant au chiffre d'affaires de la branche de l'industrie mécanique, il a crû de 7% entre janvier et octobre 2011. « Ces quatre branches totalisent à elles seules 72% du chiffre d'affaires global (des entreprises publiques industrielles). La métallurgie reste en net recul en raison des baisses affichées par plusieurs entreprises de cette branche (Alfapipe-Entpl-



Emb) », explique-t-on. Le bilan de l'Ecofie, qui analyse le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée, l'excédent budgétaire d'exploitation et des effectifs, a fait ressortir une hausse de 11% de la valeur ajoutée réalisée par ces entreprises à 98 mds DA. Cette progression notable s'explique, selon le document, « à la fois par l'augmentation aussi bien de la production physique qu'à l'effet des prix ». Ainsi, la branche industrie alimentaire a enregistré une hausse de la valeur ajoutée de 38%, (+18) pour les entreprises publiques relevant de la filière chimie-pharmacie, et

(+14) pour la branche mécanique.

Ces résultats, relève le bilan de l'Ecofie, « sont perceptibles surtout au niveau des entreprises publiques économiques (EPE) de la SGP Céréales (Cegro), et de Saïdal (médicaments). De plus, il y a lieu de noter que +l'effet prix+ a également joué en faveur de la Snta (tabac et allumettes) ».

L'Ecofie souligne, dans ce sens, que « le niveau de production du groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica) a assuré le maintien des prix de vente sortie usine au profit des consommateurs ».

R. E.

FACE AUX PERTES DE LA SOCIÉTÉ-MÈRE À L'INTERNATIONAL

Société Générale Algérie rassure

La filiale algérienne de la banque française Société Générale Algérie (SGA), installée en Algérie depuis 2000, n'a pas été affectée par les dernières pertes qu'a subies la société mère à travers le monde, et « continue de réaliser des performances », a affirmé mardi à Alger son nouveau président du directoire, Pierre Boursot.

Cette résistance aux chocs financiers manifestée par la SGA n'est autre que le résultat de « l'autonomie financière » dont jouit la banque qui « s'autofinance sur le marché algérien et ne bénéficie d'aucune ligne de crédit de la société mère », a précisé dans sa première conférence de presse M. Boursot, désigné en juin dernier à la tête de la banque en remplacement de Gérald Lacaze.

« Nous avons une large trésorerie qui nous a épargné l'impact des rétrécissements des banques européennes », a-t-il précisé.

En 2008, Société Générale avait annoncé des pertes massives de plusieurs milliards de dollars dues à une fraude interne et à des dépréciations d'actifs engendrées par la crise des subprimes aux USA.

Se réjouissant d'être présent sur le marché algérien qui a offert à SGA, a-t-il dit, « l'opportunité de se maintenir financièrement solide », M. Boursot a estimé que « rares sont les pays qui ont la chance d'avoir autant de liquidité sur leurs marchés et une telle croissance économique ».

Avec 25 milliards (mds) DA de fonds propres dont un capital de 10 mds DA, l'encours des engagements de SGA en Algérie est estimé à 224 mds DA dont 120 mds DA de crédits décaissés, a-t-il indiqué.

Au cours des 10 premiers mois de 2011, la banque, qui emploie plus de mille quatre cents personnes, a enregistré un chiffre d'affaires de 12 mds DA dont plus de 2 mds DA de bénéfices.

SGA, détenue à 100% par le groupe Société Générale qui compte 35 filiales à travers le monde, est parmi les premières banques privées à s'être installée en Algérie.

M. B.

RELIZANE

3.000 habitations rurales réceptionnées en décembre

3000 logements ruraux seront réceptionnés dans la wilaya de Relizane courant décembre 2011, a annoncé la Direction du logement et des équipements publics (DLEP), indiquant que 2.000 de ces unités, prévues à la livraison, sont inscrites à la faveur du plan quinquennal écoulé et 1.000 logements au titre du plan quinquennal en cours. La même Direction a indiqué que toutes les régions de la wilaya de Relizane ont bénéficié du programme d'habitat rural, qui a accordé un intérêt particulier aux zones les plus affectées durant la décennie noire, notamment les communes de Aïn Tarik qui a bénéficié de près de 930 habitations et Ramka (780 unités) à la faveur du plan quinquennal 2004-2009.

En outre, des préparatifs sont en cours pour le lancement des travaux de réalisation de plus de 15.000 habitations grâce aux aides octroyées à l'habitat rural dans la wilaya, au titre du plan quinquennal 2010-2014.

Ces préparatifs portent sur l'inscription des familles bénéficiaires des aides et l'inspection technique des terrains destinés à la construction des habitations rurales.

La wilaya a bénéficié de plus de 31.000 aides à l'habitat rural au titre des plans quinquennaux précités.

M'SILA

Production de 2,5 millions qx de légumes saisonniers

Une production de plus de 2,5 millions de quintaux de légumes saisonniers a été réalisée dans la wilaya de M'sila à la faveur de la campagne agricole 2010-2011, selon la Direction des services agricoles.

Cette hausse "sensible", chiffrée à plus de 200.000 quintaux par rapport à la saison précédente, a notamment concerné la carotte, l'oignon, la courgette, la tomate et la salade verte, a précisé la même Direction. L'intensification des campagnes de vulgarisation agricoles et la sensibilisation des agriculteurs à l'utilisation des moyens de lutte contre les maladies pouvant toucher les cultures maraîchères, ainsi que l'augmentation des superficies réservées aux légumes, sont à l'origine de ce résultat. L'augmentation de cette production a "dynamisé" le marché des légumes dans cette wilaya qui produit annuellement 500.000 quintaux de pommes de terre et plus d'un million de quintaux de carottes. Les différentes activités liées aux maraîchages ont permis la création de pas moins de 2.000 postes d'emploi saisonniers.

JIJEL

44.741 hectolitres d'huile d'olive attendus

Une production prévisionnelle de 44.741 hectolitres d'huile d'olive est attendue à Jijel à l'issue de la campagne oléicole en cours, a indiqué le Directeur de wilaya des services agricoles (DSA).

La campagne de cueillette des olives, lancée récemment dans la région, sera marquée par la récolte de près de 250.000 quintaux d'olives, dont l'essentiel sera destiné à la production d'huile, selon Abdelmajid Chenafi.

Pour cette campagne, 144 huileries, 91 de type traditionnel et 53 modernes, seront mises à contribution pour la trituration des olives. Une vingtaine d'huileries, acquises par des oléifacteurs dans le cadre du Fonds national de développement agricole (FNDA), sont venues renforcer le parc de trituration.

Région à vocation agricole, la wilaya de Jijel dispose d'une superficie de 14.829 hectares d'oliveraies, totalisant 1.242.330 arbres, a précisé le DSA.

APS

LAGHOUAT, UNIVERSITÉ OMAR-TELIDJI

Nouvelle résidence universitaire de 3.000 lits

Afin d'accueillir un premier contingent de 1.500 étudiants des premières années de l'Université Omar-Telidji et ceux de l'Ecole normale supérieure, nouvellement entrée en service, une nouvelle résidence universitaire de 3.000 lits a été ouverte à Laghouat.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le wali de Laghouat a indiqué à l'APS, en marge de la cérémonie d'ouverture de cette résidence, située au quartier El-Wiam, et d'accueil de ses premiers pensionnaires, que 1.400 autres lits seront réceptionnés à la prochaine rentrée universitaire, 500 à Aflou et une résidence de 900 lits à Laghouat.

Les chantiers de réalisation d'un autre programme de 3.000 lits, à savoir une résidence destinée aux étudiants garçons d'une capacité de 2.000 lits et une autre de 1.000 lits pour les filles, seront lancés dans les toutes prochaines semaines, a ajouté le chef de l'exécutif de la wilaya.



Concernant le volet social, il est fait état du lancement des travaux de réalisation de 70 logements de fonction destinés au personnel enseignant et du lancement des études techniques pour un programme de construction de 80 logements similaires, dont les travaux devront être lancés au 1er trimestre de 2012. Le recteur a précisé à l'APS que le nombre d'étudiants ins-

crits à l'université Omar-Telidji de Laghouat a atteint les 18.133 étudiants, dont 3.414 nouvellement inscrits en début d'année 2011-2012.

La présente saison universitaire a vu l'introduction de 28 nouvelles spécialités, dont 18 dans le système classique de licence et 10 autres pour le Master.

B. M.

BOUIRA, AGENCE NATIONALE DE GESTION DES MICROCRÉDITS

2.156 projets financés en 2011

Quelque 2.156 projets ont été financés durant la période allant de janvier à octobre 2011 par l'antenne locale de l'Agence nationale de gestion des microcrédits (Angem) de Bouira, selon le responsable de ce dispositif d'emploi. Pour l'acquisition de matières premières, 693 prêts non rémunérés (PNR) d'un montant unitaire de 40.000 DA ont été accordés aux promoteurs sans qualification, au moment où 35 autres PNR d'une valeur de 100.000,00 DA chacun ont été destinés à des artisans, fellahs, éleveurs et commerçants. D'autres artisans ont eu droit à un

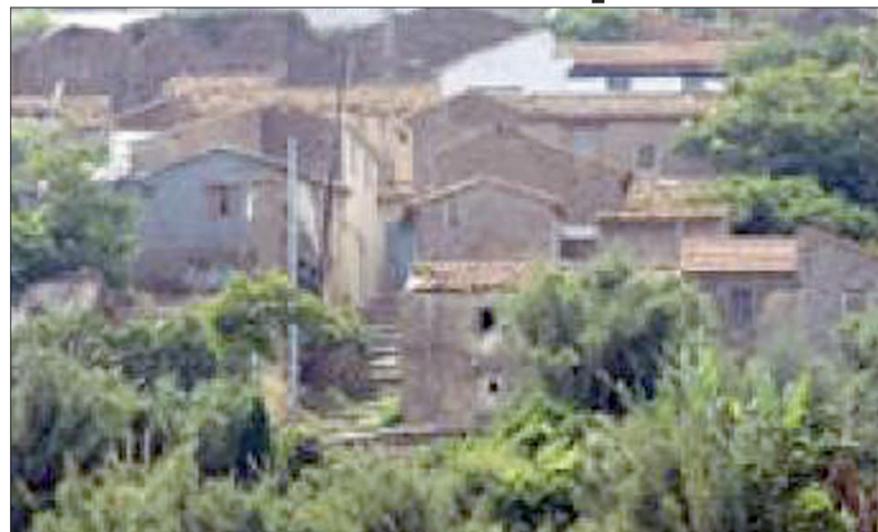
prêt de 27.000 DA, a précisé le coordinateur de la wilaya de l'Angem. Selon Ali Boualem Allah, ces projets répondent aux besoins de la wilaya et sont pourvoyeurs d'emplois, à l'image du secteur de l'agriculture qui détient 60% du financement, contre 20% pour l'artisanat. Le reste des crédits a été consacré aux secteurs des services, du bâtiment et des travaux publics. Au titre du financement triangulaire des projets, il a été traité, durant la période considérée, 950 dossiers d'investissement, dont 120 ont bénéficié d'un financement à hauteur de 1 million de dinars chacun. "Le

dispositif ANGEN a connu, cette année, un engouement prononcé auprès des promoteurs au vu de la hausse du nombre de demandes de crédits formulées, comparativement aux années précédentes", a estimé ce responsable. Une vaste campagne de sensibilisation a été menée autour des avantages offerts par ces dispositifs de soutien en direction des stagiaires des établissements de la formation professionnelle, ainsi qu'en direction des femmes au foyer pour les informer sur les modalités et conditions d'accès aux crédits Angem.

APS

DELLYS, DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Centre artisanal pour la vieille Casbah



Le secteur protégé de la vieille Casbah de Dellys (Boumerdès) sera bientôt renforcé par un centre pour l'artisanat et les métiers, dont la réalisation est prévue pour le début de l'année 2012, selon le

directeur de la wilaya du Tourisme et de l'Artisanat. Ce projet d'envergure a pour objectif essentiel de "préserver le patrimoine matériel de la vieille Casbah de Dellys et de relancer divers métiers traditionnels

pratiqués au cours des différentes civilisations qui s'y sont succédé", a souligné le responsable. "Nous entendons surtout réhabiliter et revaloriser les métiers de l'artisanat encore préservés de nos jours par les habitants de la Casbah de Dellys et ses environs, dont la poterie et la vannerie", a soutenu le directeur, précisant que le projet, inscrit au titre de la tranche 2011 du présent quinquennat, a déjà bénéficié d'une assiette foncière pour sa réalisation, "sélectionnée avec soin" près du site de la Casbah de Dellys.

Le centre, qui sera réalisé avec une architecture arabo-musulmane, respectueuse des mutations survenues dans la région au cours des différentes époques historiques, sera bâti sur deux niveaux, dont chacun abritera un nombre d'ateliers artisanaux et de formation et des espaces d'exposition et de vente. Des espaces seront également dédiés aux associations locales activant dans le même créneau.

APS

NAÂMA, DIRECTION DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Création de quatre nouvelles ZET avant fin 2012

Avant la fin de l'année 2011, quatre nouvelles zones d'expansion touristiques (ZET) seront créées dans la wilaya de Naâma, ont indiqué des responsables de la Direction locale du Tourisme et de l'Artisanat (DTA).

PAR BOUZIANE MEHDI

L'une de ces ZET est située au niveau de la région de Haoud El-Deyra, dans la commune de Aïn Benkheilil, connue pour ses paysages naturels féériques en plus de sa biodiversité et de ses sources d'eau, a souligné le directeur du tourisme de Naâma à l'APS.

Cette zone, qui est située à 52 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya de Naâma, constitue un prolongement de la seconde ZET implantée à Rouis El-Djir, dans la commune de Sfisifa.

Cette dernière répond à une série de critères touristiques, à l'instar de l'existence d'un site renfermant des ossements fossilisés, découverts entre 2001 et 2003, en plus d'une panoplie de vestiges archéologiques, dont des forêts pétrifiées, des restes paléontologiques qui font l'objet d'études et de recherches universitaires.

La station thermale d'Aïn Ouerka, dans la commune de Tiout, fait, par ailleurs, l'objet d'études techniques en vue de sa classification en ZET, au regard de ses atouts touristiques et de détente pour de nombreux visiteurs et curistes en quête de remise en forme. La région de Moghrar



Tahtani et son vieux Ksar ont été suggérés en ZET de promotion du tourisme oasien, eu égard à ses sites archéologiques, dont son vieux ksar datant du XV^e siècle, jouxtant la citadelle historique de Cheikh Bouamama. Cette région renferme d'innombrables potentialités touristiques, dont des palmeraies, un système d'irrigation traditionnel et des stations de gravures rupestres et d'écritures en tiffinagh.

Les grottes de Ghendjaya, avec ses sites et lieux de chasse et de pêche, ses aires de pratiques sportives équestre et de ski sur sable, font partie des potentialités touristiques lui conférant également des atouts à même de la classer en ZET. Le même responsable a fait part également du lance-

ment de quatre projets d'investissement privé de plus de 300 millions de dinars dans l'hôtellerie et le camping au niveau des communes de Mécheria, Naâma et Tiout.

Susceptibles de renforcer la capacité des structures d'accueil dans la wilaya, les structures projetées offrent une capacité d'hébergement de 200 lits et devront générer plus de 120 emplois, a expliqué le même responsable à l'APS.

Disposant déjà de 8 hôtels totalisant 575 lits (230 chambres) et quatre auberges, la wilaya de Naâma sera dotée également d'un centre d'orientation touristique.

B. M.

CONSTANTINE, CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE CHÔMAGE

Engouement pour la micro-entreprise agricole



Le dispositif d'aide à l'emploi géré par l'antenne locale de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de Constantine enregistre cette année un "engouement certain" chez les porteurs de projets dans le domaine agricole, a indiqué

le Directeur de cet organisme. "Il s'agit d'un véritable coup de fouet donné par les nouvelles facilités à ce créneau d'investissement qui n'a pratiquement jamais trouvé ses marques et qui était même en perte de vitesse depuis 2004, date de création de la

Caisse", a précisé M. Toufik Khezzer à l'APS. Sur près de 1.000 dossiers déposés depuis janvier 2011 pour la création de projets liés au travail de la terre, plus de 370 ont été validés pour être prochainement financés par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR), selon le même responsable.

La concrétisation de ces projets contribuera à la création de nombreux postes d'emploi au bénéfice des jeunes chômeurs vivant en zones rurales notamment.

L'élevage ovin et bovin, l'apiculture et l'arboriculture fruitière figurent parmi les créneaux les plus sollicités par les jeunes investisseurs âgés entre 30 et 50 ans, a précisé M. Khezzer. Le Directeur de l'antenne locale de la CNAC s'est, par ailleurs, félicité du "succès" de la formule gérée par cette Caisse, à Constantine, dès lors que les porteurs de projets, tous secteurs confondus, "commencent déjà à rembourser les prêts contractés auprès de l'agence, souvent même par anticipation".

Plus de 1.500 projets ayant généré 3.500 emplois, financés à hauteur de plus de 2 milliards de dinars, ont été générés grâce au dispositif de la CNAC depuis la création de la Caisse en 2004.

APS

TEBESSA

Extension des superficies agricoles irriguées

Les superficies agricoles irriguées dans la wilaya de Tébessa, 20.000 hectares actuellement, seront portées à près de 50.000 hectares à l'horizon 2014, selon les Services agricoles. La réception d'ici là du barrage d'Ouldjet Mellègue (145,4 millions de m³), en chantier non loin de la localité d'El-Aouinet, et de deux petits barrages prévus à Ferkane et à Ouenza, permettra d'atteindre cet objectif.

Ces capacités de mobilisation devront également être confortées par la récupération de l'ancien mini-barrage de Aïn Zerga, à l'arrêt depuis près de deux décennies, ainsi que par l'exploitation du barrage de Safsaf El-Ouessera (20 millions m³) et de six retenues collinaires nouvellement réceptionnées. Les services en charge de l'agriculture et des ressources en eau ont rappelé que la superficie irriguée, qui n'a pas évolué dans cette wilaya depuis plusieurs années, est restée limitée à 20.000 hectares, ce qui représente 6% à peine de la surface agricole utile (SAU) évaluée à plus de 312.000 hectares.

L'irrigation agricole s'effectue encore à Tébessa au moyen de forages initialement destinés à l'alimentation en eau potable, selon les mêmes services qui ont ajouté que les cultures maraîchères, dominées à l'heure actuelle par la pomme de terre, connaîtront un "essor certain" après la mise en exploitation des futurs ouvrages hydrauliques. Quelque 118 millions de dinars, puisés du montant global de 40 milliards de dinars attribués au secteur de l'hydraulique au titre du programme quinquennal 2010-2014, devront financer des projets de captage et de mobilisation des eaux superficielles.

OUARGLA

28.000 ha pour 4 nouveaux périmètres agricoles

Une décision de création de quatre nouveaux périmètres agricoles, couvrant une superficie globale de 28.000 ha, a été adoptée dans la wilaya de Ouargla, selon la wilaya. Ces périmètres agricoles, dont certains disposent déjà d'installations hydro-agricoles et énergétiques, à l'instar de forages, de conduites d'irrigation et d'électrification, sont projetés dans les communes de Hassi-Messaoud (3) et Hassi ben-Abdallah (1).

Ces périmètres, prêts à recevoir les investisseurs intéressés par le domaine agricole, sont répartis entre les périmètres de Belhirane (25.000 ha), Fedj El-Sakel (1.080 ha) et Gassi-Touil (1.080), dans la commune de Hassi-Messaoud, et le périmètre Laroui (840 ha) dans celle de Hassi Ben Abdallah.

L'étude et l'adoption de ces périmètres est intervenue suite à l'installation, mardi, de la commission de wilaya d'orientation et de mise en œuvre du développement agricole et rural, ont précisé les services de la wilaya. La commission nouvellement installée, et où sont représentés la plupart des secteurs d'activités, assure les investisseurs potentiels de l'accompagnement des services agricoles dans l'exécution et le développement de leurs projets.

APS

AFGHANISTAN

**55 morts
dans un attentat
kamikaze**

Au moins cinquante-cinq personnes ont été tuées et cent trente-quatre autres blessées dans un attentat à Kaboul, mardi 6 décembre, faisant de cette journée l'une des plus meurtrières pour les civils afghans depuis la chute du régime taliban, en 2001. Un kamikaze s'est fait exploser dans un sanctuaire chiite dans le centre de Kaboul où plusieurs centaines de personnes étaient rassemblées pour célébrer l'Achoura, l'une des plus importantes fêtes chiites.

«On ignore pour le moment qui est derrière cette attaque. L'attentat n'a pas été revendiqué», a indiqué Mohammad Zahir, chef du département de l'enquête criminelle de Kaboul.

Quelques heures après l'explosion, les talibans ont «condamné» l'attentat, «contraire à l'islam». Ils apparaissent suspects puisque, quand ils étaient au pouvoir de 1996 à 2001, ils empêchaient les chiites, qu'ils considéraient comme hérétiques, de célébrer leurs fêtes. En visite en Allemagne, où se tenait lundi une conférence internationale des donateurs internationaux pour l'Afghanistan, le président Hamid Karzai a dénoncé un attentat «terroriste».

«C'est la première fois en Afghanistan qu'un terrorisme de cette nature se produit en ce jour important pour les fidèles», a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Berlin aux côtés de la chancelière Angela Merkel. Mardi soir, il annonçait l'annulation de son voyage européen et son retour à Kaboul.

R. I.

KOWEÏT

**L'émir cheikh Sabah
al Ahmad dissout
le Parlement**

L'émir du Koweït a dissout le Parlement mardi dernier et annoncé des élections anticipées, rapportent les médias officiels. Le gouvernement koweïtien a dû démissionner le mois dernier en raison d'une crise politique dont l'émir, cheikh Sabah al Ahmad al Sabah, a estimé qu'elle menaçait les intérêts du pays.

L'émir n'a pas fixé de date pour les élections, mais celles-ci doivent intervenir dans un délai de soixante jours après la dissolution de l'assemblée en vertu de la Constitution. Dans un décret diffusé à la télévision nationale, l'émir note que la décision de dissoudre le Parlement est due aux difficultés rencontrées sur le plan politique. «Il fallait s'en remettre à la nation pour le choix de ses représentants en vue de surmonter les difficultés actuelles», dit le décret.

La crise était principalement centrée sur des accusations de mauvaise gestion et de corruption portées par des députés d'opposition contre l'ex-Premier ministre cheikh Nasser al Mohammad al Sabah, neveu de l'émir qui se défend de toute malversation

AP

OBSERVATEURS DE LA LIGUE ARABE EN SYRIE

**Damas exige la levée des
sanctions**

L'envoi d'observateurs de la Ligue arabe en Syrie se heurte aux conditions posées par Damas : dans une lettre envoyée à l'organisation panarabe, le ministre des Affaires étrangères, Walid Mouallem, a demandé en échange de la signature de l'accord l'annulation pure et simple des sanctions prises le 27 novembre par l'organisation panarabe.

Le régime syrien s'était pourtant dit prêt, lundi dernier, à signer le protocole sur la venue d'observateurs de la Ligue arabe pour rendre compte des violences sur le terrain et tenter de mettre un terme à la répression qui a fait, selon l'ONU, plus de quatre mille morts depuis mars. Damas a demandé «des modifications mineures qui ne touchent pas le fond du protocole», avait alors indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Jihad Makdessi.

Cette signature du protocole a fait l'objet de plusieurs ultimatums de la Ligue arabe face à l'absence de mesures de la part du régime syrien pour appliquer un plan arabe de sortie de crise, qu'il avait pourtant accepté «sans condition» début novembre. Ce plan prévoyait l'arrêt des violences, la libération des détenus et l'ouverture du pays à des observateurs arabes et à la presse étrangère.

**RETOUR DES
AMBASSADEURS FRANÇAIS
ET AMÉRICAIN**

Les Etats-Unis et la France ont tous deux annoncé, mardi, le retour de leur ambassadeur à Damas. Selon une source proche du dossier, l'ambassadeur de France en Syrie, Eric Chevallier, est de retour à Damas. Il avait été rappelé en consultation à la mi-novembre après des violences qui avaient pris pour cibles les intérêts français dans ce pays.

L'ambassadeur Robert Ford devrait retourner tout prochainement à Damas, a annoncé, mardi 6 décembre, un responsable américain. Il avait brusquement quitté le pays fin octobre en raison de «menaces crédibles pour sa sécurité», et



par la suite, plusieurs pays arabes et européens ont rappelé leurs ambassadeurs pour consultation. «Nous pensons que sa présence dans le pays est une des mesures les plus utiles pour transmettre le message selon lequel les Etats-Unis se tiennent au côté du peuple syrien», a indiqué un porte-parole de la diplomatie américaine, Mark Toner.

Robert Ford avait exaspéré le régime du président Bachar Al-Assad en le critiquant publiquement, notamment sur la page Facebook de l'ambassade, et en se rendant deux fois sur le terrain pour se faire sa propre idée des manifestations. La secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, est arrivée mardi dernier à Genève, où elle doit rencontrer des dissidents syriens dans la soirée. Sur le terrain, les violences ont encore fait plus de cent morts en trois jours. En outre, des affrontements violents se déroulaient entre des groupes de déserteurs et l'armée régulière, qui tentait de prendre d'assaut Daël, dans la province de Deraa (Sud). «Les forces militaires ont perquisitionné aux alentours de Daël, arrêté des militants et procédé à des actes de vandalisme, incendiant des motocycles et des magasins, et tirant aveuglément balles et obus sonores pour terrifier les habitants», a précisé l'OSDH dans un communiqué, rapporte le journal *Le Monde*.

Dans ce contexte, les interprétations se sont multipliées mardi autour des manœuvres militaires syriennes effectuées dimanche. Pour la SANA, il s'agissait de tests de roquettes et de chars dans le cadre d'un plan d'entraînement. Pour un analyste syrien sous couvert de l'anonymat, le régime a voulu mettre en garde contre «toute velléité (occidentale) d'intervenir militairement en Syrie en montrant qu'il (était) prêt à déclarer une guerre régionale».

R. I.

TUNISIE, DIVERGENCES À L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

**Ennahda annonce des «concessions»
sur le statut de la femme**

Le porte-parole du mouvement islamiste Ennahda, Noureddine Bhiri, a annoncé mardi après-midi des «concessions» pour dépasser les divergences apparues au sein de l'assemblée constituante avec les représentants de l'opposition et même parmi ses alliés, le Congrès pour la République (CPR) et Ettakatol.

Prévu initialement comme relevant de lois ordinaires, le Code du statut personnel (CSP) en vigueur en Tunisie, et qui donne à la femme des droits uniques dans le monde arabo-musulman, sera inscrit dans le cadre d'une loi fondamentale dont le vote exige une majorité des deux tiers, a-t-il précisé lors du débat de la Constituante sur le projet de loi sur «l'organisation provisoire des pouvoirs publics». Comme pour dissiper les craintes de certaines organisations de voir les droits de la femme remis en cause, il a plaidé pour la préservation de «cet acquis essentiel» en le met-



tant à l'abri d'un vote à la majorité simple.

Deuxième «surprise», comme l'ont qualifié des membres d'Ennahda, le porte-parole du parti islamiste a fait part de la disposition de son mouvement d'accéder au mode scrutin relatif au vote à la majorité absolue des voix pour la motion de censure du gouvernement tel que réclamé

par l'opposition et ses alliés au sein de la Troïka.

La première mouture du projet de loi prévoyait un vote de la motion de censure à la majorité qualifiée des deux tiers, contre une majorité simple pour l'obtention de la confiance des élus. Elle a suscité des réactions hostiles de l'opposition qui a dénoncé un projet qui protégeait le futur gouvernement devant revenir au numéro 2 d'Ennahda, Hamadi Jebali, contre tout risque de vote de défiance, le mouvement islamiste disposant d'une marge confortable de sièges (89 sur 217) à l'assemblée.

Les députés doivent examiner mercredi le projet article par article. Son adoption permettra ensuite l'élection du futur président de la République poste auquel est pressenti le chef du CPR, Moncef Marzouki, puis à la formation d'un nouveau gouvernement.

AP

Exploit renversant de Marseille

Page 14

COUPE D'ALGÉRIE (1/32ES FINALE)

TROIS PENSIONNAIRES DE LIGUE 1 QUITTERONT PRÉMATURÉMENT LA COURSE



Tenant du titre, la JSK commencera fort les 32es de finale de la Coupe d'Algérie à domicile avec le MSP Batna en entrée, alors que trois matches sont attendus entre pensionnaires de Ligue 1, il s'agit du MC Oran- ES Sétif, AS Khroub- NAHD et le derby CA Batna- CS Constantine. Les rendez-vous entre clubs de l'élite constituent l'affiche de ce tour prévu les 30 et 31 de ce mois, puisque trois d'entre eux son condamnés à quitter prématurément la course.

Page 12

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1



Le leader en péril à Béjaïa, le CRB ne veut rien lâcher

Le leader du championnat professionnel de football de Ligue 1, l'USM Alger, jouera gros en se rendant à Béjaïa, au moment où son dauphin, le CR Belouizdad, se déplacera à Constantine pour donner la réplique au CSC, à l'occasion de la 13e journée, prévue samedi. L'USMA (24 pts), vainqueur du derby face au NA Hussein Dey (2-0), aura fort à faire face à la JSMB, appelée à se racheter devant son public après sa défaite à Oran face au MCO (1-0).

Page 13

FOOTBALL, COUPE D'ALGÉRIE (1/32ES DE FINALE)

Trois pensionnaires de Ligue1 quitteront prématurément la course

Tenant du titre, la JS Kabylie commencera fort les 32es de finale de la Coupe d'Algérie à domicile avec le MSP Batna en entrée, alors que trois matches sont attendus entre pensionnaires de Ligue 1, il s'agit du MC Oran-ES Sétif, l'AS Khroub-NAHD et le derby CA Batna-CS Constantine. Les rendez-vous entre clubs de l'élite constituent l'affiche de ce tour prévu les 30 et 31 de ce mois, puisque trois d'entre eux sont condamnés à quitter prématurément la course.

PAR MOURAD SALHI

Le vainqueur de la précédente édition, en l'occurrence la JS Kabylie, accueillera lors des 1/32es de finale le MSP Batna dans un match qui pourrait sourire à l'équipe locale qui a une grande expérience avec Dame Coupe (5 fois), alors que son adversaire n'a atteint qu'une seule fois la finale en 1989 face à l'EP Sétif. Si cette première sortie à domicile est importante pour la JS Kabylie, le rendez-vous face à cette formation de la capitale des Aurès sera spécial pour Abderzak Bitam qui est appelé à affronter son ex-club formateur. Il est vrai que le

Antar Yahia en route vers Al Ahly du Qatar

Le défenseur international algérien d'Al-Nasr (super ligue saoudienne), Antar Yahia, pourrait s'engager durant la période des transferts d'hiver avec le Ahly du Qatar, rapporte mercredi la presse locale. Antar Yahia qui a rejoint Al-Nasr durant l'intersaison pour un contrat de trois ans, a décidé de quitter le club durant le mercato. Les mauvais résultats du club, basé à Ryadh, en championnat n'ont pas incité l'international à continuer son aventure avec Al-Nasr, dont les dirigeants ont pris la décision de résilier son contrat. Au cas où il rejoindrait le Qatar, le capitaine de l'équipe nationale, retrouvera ses compatriotes Karim Ziani (Al-Jaish), Mourad Meghni (Umm Salal), Madjid Bougherra (Lekhwiya), et Nadir Belhadj (Al-Sadd).



match pourra être à l'avantage des Kabyles qui bénéficieront du terrain et du public, mais attention la Coupe réserve, à chaque fois, des surprises. En cas de victoire, la formation du Djurdjura évoluera également à domicile lors des 1/16es de finale, son adversaire du jour devrait être son voisin de la JSM Béjaïa qui donnera la réplique au MB Hassasna, un club qui évolue au championnat amateur. Le manager de cette formation de la vallée de la Soummam, également ancien joueur de la JS Kabylie Hakim Medane confirme que les matchs de la Coupe d'Algérie sont toujours difficiles « sincèrement nous allons affronter une équipe qui évolue dans le championnat amateur, mais elle pourra nous causer beaucoup de difficultés. Les adversaires de ce genre qui tombent sur des équipes de l'élite, tentent toujours de faire mieux notamment quand il s'agit d'un match à domicile » a-t-il dit. Si leur équipe arrive à arracher son billet aux 1/16es de finale, Hakim Medane dira que « la JSM Béjaïa tentera d'aller le plus loin possible ». Mais le plus important maintenant ajoute-t-il « c'est de battre le MB Hassasna ». Comme chaque édition, de belles affiches sont attendues lors des 1/32es de finale. Six clubs vont s'affronter d'entrée dans ce tour, ce qui fait que trois d'entre eux vont quitter prématurément la course. Le choc des 1/32es de finale aura lieu à Oran entre le MC Oran, en pleine crise cette saison et l'ES Sétif qui, en dépit du départ de plusieurs éléments indispensables, affiche une bonne forme ces derniers temps. Le rendez-vous d'Oran réunira deux habitués de cette compétition. Si l'Entente a remporté 7 fois le trophée son adversaire de jour, lui, a remporté quatre fois la Coupe « C'est une rencontre entre deux équipes qui se connaissent très bien. On va essayer de faire le maximum

face à un spécialiste de Coupe. Notre premier objectif reste le maintien parmi l'élite, mais dans ce genre de matches tout est possible. Ce sera peut-être l'occasion de prendre notre revanche par rapport à notre dernière défaite contre cette même équipe », a indiqué le président du MC Oran Youcef Djebbari. Le NAHD, qui reste sur sa seule consécration de 1979, se déplacera à El Khroub pour donner la réplique à l'AS Khroub. En dépit de la difficulté de sa mission, la lanterne rouge de Ligue 1 tentera de revenir avec un bon exploit de son déplacement pour oublier ses déboires en championnat. « En cas de victoire, les poulains de Said Hamouche accueilleront le vainqueur du match, MC El Eulma- CR Ben Badis. En

Batna », a-t-il indiqué. Deux autres intéressantes rencontres sont au programme des 32es de finales. Le MOB accueillera sur son terrain le MCA, tandis que l'USMA, l'actuel leader de Ligue 1 jouera à Bologhine face à l'USMB qui évoluera cette saison en Ligue 2. A l'Est, le CABBA qui rafle tout sur son passage en Ligue 2, accueillera l'USM Annaba, une équipe éprouvée d'énormes difficultés cette saison. Le champion d'Algérie, l'ASO Chlef, devra passer le cap du CRB Hennaya sans difficulté. Tout comme l'ASO Chlef, les autres pensionnaires de Ligue 1 ne devraient pas se faire de souci pour franchir le cap des 32es de finale.

M. S.

L'ES Azzefoun... une qualification historique

L'ES Azzefoun a réussi un exploit historique en se qualifiant aux 32es de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de la formation de Hydra AC qui évolue en division nationale amateur. Les Ivahryen, qui caracolent en tête du championnat de la Régionale 2, a fait honneur à la région qui doit être fière de cette équipe qui a su relever le défi devant une formation du championnat national amateur.

Programme des rencontres des 1/32^{es} et 1/16^{es} de finale

		1/16 ^{es} de finale	
ES Arba - IB Khémis El Khechna	RC Relizane - NTS Tadamoun	Vainqueur 21	contre vainqueur 10
JS Djijel - US Chaouïa	JS Saoura - US Doucen	Vainqueur 6	contre vainqueur 15
MB Constantine - WAB Tissemsilt	CR Belouizdad - ES Mostaganem	Vainqueur 20	contre vainqueur 8
WA Boufarik - MB Ouled Kacem	JS Kabylie - MSP Bama	Vainqueur 28	contre vainqueur 14
CRB Milia - RC Kouba	RCB Oued Rhiou - USM Ain Beïda	Vainqueur 4	contre vainqueur 5
ES Kouba - USM El-Harrach	Hamra Annaba - WA Rmdane Djamel	Vainqueur 13	contre vainqueur 7
CRB Hennaya - ASO Chlef	ES Ben Aknoun - JSM Tiaret	Vainqueur 17	contre vainqueur 29
JS Sidi Salem - CRB Froha	JRB Nezla - MC Saïda	Vainqueur 24	contre vainqueur 23
CRB Aïn-Djasser - MC Mkhedma	IR Tebessa -ESC El-Yachir	Vainqueur 9	contre vainqueur 1
MB Hassasna - JSM Béjaïa	AS Khroub - NA Hussein Dey	Vainqueur 30	contre vainqueur 22
IR Bir Mourad Raïs - ESM Boudouaou	O Médéa - NRB Chrea	Vainqueur 19	contre vainqueur 32
USM Alger - USM Blida	MO Béjaïa - MC Alger	Vainqueur 12	contre vainqueur 2
CAB Bordj Bou-Arréridj - USM Annaba	JS Emir Abdelkader - CRB Aïn Ouessara	Vainqueur 31	contre vainqueur 3
MCE Eulma - CRB Ben Badis	IRB Berriane - RC Arba	Vainqueur 27	contre vainqueur 16
O M'sila - ES Azzefoun		Vainqueur 26	contre vainqueur 18
MC Oran - ES Sétif		Vainqueur 25	contre vainqueur 11
CA Batna - CS Constantine			

JEUX ARABES 2011

Gymnastique : les Algériens visent les premières loges

La sélection algérienne de trampoline se déplacera à Doha (Qatar) pour rafler la médaille d'or à l'occasion des 12e jeux sportifs arabes (9-23 décembre), alors que l'équipe de gymnastique compte s'illustrer et décrocher des consécration. En trampoline, l'Algérie sera représentée en garçons par Brahimi Ali Djaber, Chikhi Toufik et Sabour Zakaria Lokmane. En revanche, l'équipe féminine ne participera pas à ces joutes vu le nombre réduit d'athlètes arabes engagés dans cette spécialité, a révélé l'entraîneur national Mansouri Aïssa.

"Nous avons effectué une préparation à la hauteur de cet événement et nous ambitionnons de revenir à Alger avec une médaille d'or. Notre objectif est clair: se classer à la première place", a déclaré à l'APS l'entraîneur national. Mansouri Aïssa a, en outre, indiqué que "l'équipe de trampoline avait entamé ses préparatifs le mois de septembre dernier, en programmant un stage de 2 semaines en France juste après le ramadan. Il a été suivi par une rencontre internationale de haut niveau du 30 septembre au 2 octobre en Tchéquie".

La phase pré-compétitive a débuté à Ksar El Boukhari (Algérie) le 25 novembre et se poursuivra jusqu'au 12 décembre prochain, la veille du départ de la sélection nationale pour Doha. La compétition de trampoline débutera le 19 décembre prochain.

Les gymnastes fin prêts

Dans les compétitions de la gymnastique artistique, l'Algérie sera représentée par 7 athlètes (5 garçons et 2 filles). Ferdjani Sid Ali, Haicib Mohamed Amir, Mettidji Hillel, Aïrou Aminine et Talhi Belkacem représenteront l'Algérie en messieurs, alors que Menighed Meriem et Salem Lahna défendront les couleurs nationales chez les dames. "Nous avons effectué deux stage en septembre et novembre derniers à Lyon (France).

Nous avons travaillé dur pour atteindre nos objectifs à Doha, en montant sur le podium par équipes et en remportant une médaille d'or en individuel", a indiqué l'entraîneur national (homme) de gymnastique artistique, Hadji Abdelmadjid. Pour sa part, le sélectionneur de l'équipe féminine, Hakim Otmani, a fait savoir que "l'objectif est de gagner une médaille de bronze à Doha, et pour cela ses deux gymnastes peaufinent leur préparation et sont actuellement en stage pré-compétitif à Bab Ezzouar (Alger)". Les compétitions de gymnastique artistique débuteront le 10 décembre prochain. la sélection nationale s'enverra à destination de Doha le 7 du mois en cours. Lors du dernier championnat arabe tenu au Koweït (28 mai-2 juin 2011), la gymnastique algérienne s'est distinguée en remportant une médaille d'or, grâce à Ferdjani Sid Ali, une médaille d'argent par Hacıb Mohamed Amir et deux médailles de bronze décrochées par Menighed Meriem et Salem Lahna.

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1

Le leader en péril à Béjaïa, le CRB ne veut rien lâcher

Le leader du championnat professionnel de football de Ligue 1, l'USM Alger, jouera gros en se rendant à Béjaïa, au moment où son dauphin, le CR Belouizdad se déplacera à Constantine pour donner la réplique au CSC, à l'occasion de la 13e journée, prévue samedi. L'USMA (24 pts), vainqueur du derby face au NA Hussein Dey (2-0), aura fort à faire face à la JSMB, appelée à se racheter devant son public après sa défaite à Oran face au MCO (1-0).



Les Algérois qui ont réussi à vite digérer la défaite concédée face au voisin du MCA, auront une mission difficile même si la JSMB n'a plus gagné à domicile depuis la 5e journée, de quoi donner un espoir pour les coéquipiers de Faham Bouazza. L'entraîneur de la JSMB (8e, 18 pts) Fouad Bouali, de plus en plus contesté, jouera son avenir, d'autant que la direction du club n'est pas prête à admettre un autre faux pas, et de surcroît à domicile. Le CRB (2e, 22 pts), effectuera un voyage périlleux à Constantine pour croiser le fer avec le CSC (11e, 14 pts), une équipe en perte de vitesse après un début de saison réussi. Le Chabab, vainqueur du MCA (2-0), compte enchaîner par un autre bon résultat, même si sa tâche est d'ores et déjà délicate face aux joueurs de Rachid Bouaratta, sans la moindre victoire depuis la 7e journée. Toutefois, le problème financier dont souffre le club belouizdadi pourrait

planer lors de cette rencontre, à moins que les camarades du Karim Maâmeri trouvent les ressources pour revenir avec un résultat probant. L'ES Sétif (3e, 21 pts), auteur d'un match nul à Tizi-Ouzou face à la JSK (2-2), accueillera le MC Saïda (14e, 12 pts), avec l'objectif de préserver sa place sur le podium (3e). Les Sétifiens, vaincus depuis la 4e journée (face à l'USMH 3-2), auront à cœur de réaliser leur 7e succès depuis le début de la saison, et rester sur la dynamique enclenchée depuis la venue à la barre technique du technicien suisse Alain Geiger. De son côté, le MCS où rien ne va plus, compte réaliser un sursaut d'orgueil après avoir été tenu en échec par le CSC (1-1), d'autant que l'entraîneur, Toufik Rouabah, est plus que jamais sur la sellette. Le MCE Eulma (4e, 20 pts) qui effectue une belle montée au classement, devra rester vigilant quand il se rendra à Alger pour défier l'USM Harrach (5e, 19 pts), dans une opposition qui s'annonce dis-

putée de part et d'autre. Les Harrachis, battus à Khroub par la plus petite des marges, sont appelés à réagir sur leur terrain s'ils ne veulent pas être distancés par les équipes du haut du tableau. Le MCEE, qui reste sur deux victoires de rang, compte réaliser la passe de trois et ainsi frapper un grand coup du côté du stade du 1e novembre, même si les locaux ne l'entendent pas de cette oreille.

Le NAHD veut se payer la JSK

Le NA Hussein Dey, lanterne rouge avec 5 pts et sans la moindre victoire depuis le début de la saison, accueillera la JS Kabylie (7e, 19 pts) avec l'objectif de gagner et mettre fin à cette longue période de disette. Les Sang et Or devront impérativement sortir le grand jeu lors de ce match décisif dans l'optique du maintien. Un énième faux-pas des protégés de Mahfoud Ould Zmirli pourrait s'avérer fatal et lourd de conséquences pour le nouveau promu. De son côté, la JSK espère rester sur sa série d'invincibilité, entamée depuis la 8e journée, et réaliser un bon résultat au stade du 20-Août qui pourrait la propulser sur le podium. Le MC Alger (13e, 12 pts), qui est

retombé dans ses travers après sa défaite lors du derby face au CRB, n'aura d'autre choix que de s'imposer face au WA Tlemcen s'il veut quitter la zone rouge.

L'équipe algéroise bénéficiera pour l'occasion du retour de Babouche, Koudri et Ghazi, qui ont purgé leur suspension, au moment où Megherbi, Djeghbala et Douadi, seront indisponibles. Le WAT (9e, 16 pts), lui, reste sur une victoire face à l'ASO Chlef (2-1), et aura certainement des atouts lors de cette rencontre, d'autant que les sorties des Tlemceniens du côté du stade Omar-Hamadi ont souvent été fructueuses. Enfin, le stade Ahmed-Boumezzrag abritera un derby de l'Ouest qui s'annonce passionnant entre l'ASO Chlef (6e, 19 pts) et le MC Oran (15e, 9 pts), alors que le CA Batna (12e, 13 pts), battu lors deux dernières journées, tentera de renouer avec la victoire en recevant la formation de l'AS Khroub (10e, 14 pts).

Programme des rencontres

20-Août-1955) :
NA Hussein Dey- JS Kabylie
Béjaïa :
JSM Béjaïa - USM Alger
Chlef :
ASO Chlef - MC Oran (18h00)
Omar-Hamadi :
MC Alger - WA Tlemcen (18h00)
Batna :
CA Batna AS Khroub
Alger (1^{er} Novembre) :
USM Harrach- MCE Eulma
Constantine :
CS Constantine- CR Belouizdad
Sétif :
ES Sétif- MC Saïda (18h00)

CHAMPIONNAT LIGUE 2

L'USMBA veut faire tomber le CABBA

Le leader de Ligue 2, le CAB Bou Arréridj, passera un sérieux test vendredi, lorsqu'il rendra visite à l'USM Bel-Abbès, l'un des prétendants à l'accession, à l'occasion de la 13e journée du championnat d'Algérie de football de L2, marquée également par le derby de l'Ouest entre l'ASM Oran et l'ES

Mostaganem. Même si le CABBA compte 14 points d'avance sur son adversaire du jour, sa mission face à l'USMBA, 4e au classement à un point du podium, s'annonce des plus ardues, d'autant plus que les gars de la Mekkeria sont déterminés à faire chuter le leader pour la première fois de la saison. A

Oran, le stade Zabana sera le théâtre d'un palpitant derby qui devrait drainer la grande foule entre l'ASMO, 2e, et l'ESM, 10e. Battue le week-end dernier par le CABBA, l'ASMO compte repartir du bon pied dans la course à l'accession en battant l'ESM, vainqueur, elle, la semaine dernière de son derby contre le SA Mohammadia (2-1). Ce dernier, 14e et reléguable, reçoit l'autre dauphin, la JS Saoura, auteur d'un carton plein à domicile mais qui n'a récolté aucun point loin de ses bases. Le RC Kouba, 5e, effectuera un court déplacement à Médéa pour croiser le fer avec l'OM, 9e, qu'il devance d'un point au classement, avec l'objectif d'éviter la défaite sur le terrain d'une équipe difficile à manier chez elle. Les deux ex-pensionnaires de la L1, l'USM Annaba (13e) et l'USM Blida (11e), évolueront à domicile vendredi, face respectivement au MSP Batna et au MO Béjaïa qui occupent tous les deux la 5e place. Annabis et Blidéens ne jurent que par la victoire pour s'extirper en premier lieu de la zone rouge du classement, avant d'es-

sayer de recoller au peloton de tête pour espérer jouer les premiers rôles. Dans le bas du tableau, l'AB Merouana, 11e, tentera de profiter de la (très) mauvaise passe dans laquelle se trouve la lanterne rouge, l'US Biskra, sans victoire depuis la 2e journée, pour revenir avec la totalité des gains de son déplacement dans la capitale des Ziban.

Programme :

Annaba :
USM Annaba - MSP Batna
Blida :
USM Blida - MO Béjaïa
Stade à déterminer :
SA Mohammadia - JS Saoura
A Oran :
ASM Oran - ES Mostaganem
A Biskra :
US Biskra - AB Merouana
A Alger (Hydra) :
Paradou AC - MO Constantine
A Sidi Bel-Abbès :
USM Bel-Abbès - CAB Bou Arréridj
A Médéa :
O Médéa - RC Kouba

MONDIAL 2014 expérimentation de la vidéo sur la ligne de but

L'usage de la vidéo sur la ligne de but sera expérimentée pendant le Mondial-2014 de football au Brésil, a annoncé le président de la Fifa, Sepp Blatter. Dans une interview publiée sur le site du quotidien sportif espagnol El Mundo Deportivo, Blatter a précisé que le Mondial-2014 sera doté de la technologie pour éviter les "buts fantômes", à propos du système vidéo qui doit aider les arbitres à déterminer si le ballon a bien franchi la ligne de but.

La Fifa "dispose de deux bons systèmes, répondant à toutes nos demandes : fiabilité, immédiateté et simplicité d'utilisation", a ajouté le président de la Fédération internationale.

ARLES-AVIGNON Mainfroi à l'essai

Jimmy Mainfroi est actuellement à l'essai jusqu'à vendredi au sein du club d'Arles-Avignon. Le latéral droit passé par Montpellier (2003-2007) et Grenoble (2007-2011) est aujourd'hui libre depuis la mise en liquidation judiciaire du GF38. A lui de "convaincre (le nouvel entraîneur) Thierry Laurey de lui faire confiance", comme indiqué sur le communiqué de l'ACA, actuel 19e de L2.

MANCHESTER CITY Mancini veut vendre Tevez

Le manager de Manchester City, l'Italien Roberto Mancini, a affirmé mardi qu'il était "important" pour son club de vendre l'attaquant argentin Carlos Tevez, avec qui il est en conflit depuis deux mois. "Je crois que pour nous il est important de le vendre. Nous pouvons le faire pour lui et pour le club. S'il a la possibilité d'aller en Italie, je serai content pour lui", a déclaré Roberto Mancini. L'AC Milan a montré son intérêt pour recruter l'international argentin afin de pallier l'absence de l'Italien Antonio Cassano, opéré du cœur début novembre.

Lundi soir, l'administrateur délégué de l'AC Milan, Adriano Galliani, a rencontré l'agent de Tevez, Kia Joorabchian. Tevez a été écarté de l'équipe de Manchester City après avoir refusé d'entrer en jeu lors d'un match de Ligue des champions à Munich contre le Bayern le 27 septembre dernier.

AC MILAN Cassano pourrait reprendre la course début 2012

L'attaquant de l'AC Milan Antonio Cassano, opéré du cœur le 4 novembre, pourrait courir de nouveau au début de l'année 2012, a annoncé mardi l'agence Ansa. Victime d'un malaise après un match de championnat à Rome, Cassano avait été opéré d'une malformation cardiaque, alors qu'il réalisait son meilleur début de saison.

Depuis, il a suivi un programme de rééducation en faisant de la marche et du vélo. Selon Ansa, Cassano, 29 ans, ne participera au stage hivernal de son équipe à Dubaï et va subir des examens neurologiques et cardiologiques d'ici à Noël. S'ils ne révèlent aucun problème, il pourra reprendre la course avant de faire son retour sur les terrains au printemps.

Ce délai laisse toutefois planer un doute sur sa participation à l'Euro-2012 en Ukraine et en Pologne (du 8 juin au 1^{er} juillet).

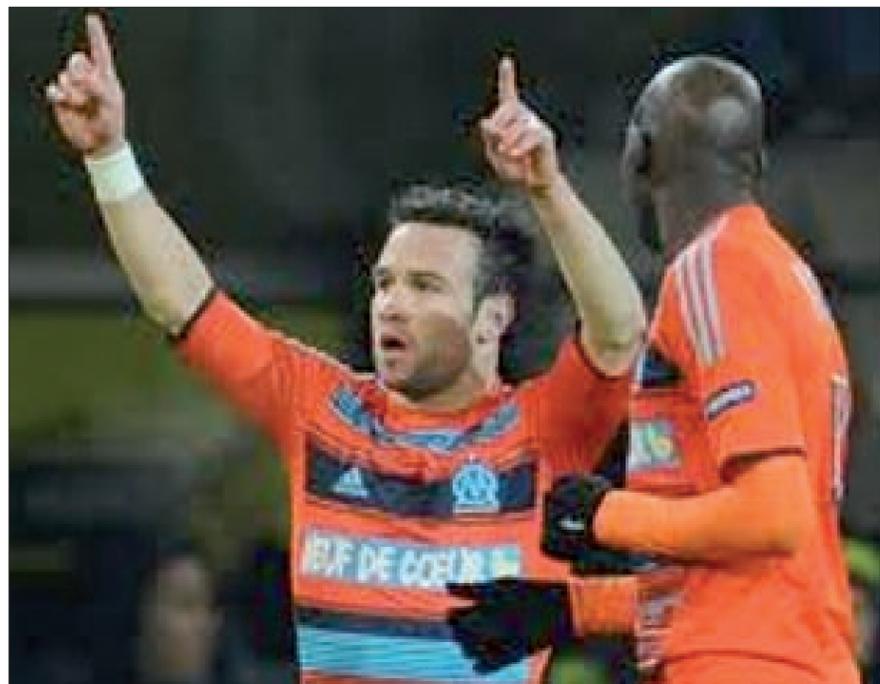
FOOTBALL, LIGUE DES CHAMPIONS

Exploit renversant de Marseille

Ils l'ont fait ! Marseille, archidominé en première période et mené 2-1 à la pause, s'est qualifié pour les 8^{es} de finale de la Ligue des champions grâce à sa victoire 3 à 2 sur le terrain de Dortmund, mardi lors de la 6^e journée de la phase de poules. Un renversement de situation digne des plus grands scénarios à suspense : l'OM balayé, dominé et inexistant pendant 45 minutes, jusqu'au but synonyme d'espoir de Loïc Rémy, a réussi l'exploit de marquer deux fois dans les dix dernières minutes, à la 85^e et à la 87^e, pour battre Dortmund et se qualifier.

Mais que ce fut dur. Si Andre Ayew a permis d'y croire à la 85^e, c'est Mathieu Valbuena, entré en jeu 15 minutes plus tôt, qui a décroché les étoiles d'une frappe enroulée à l'entrée de la surface de réparation, quasi identique à celle qui le révéla un soir d'octobre 2007 à Liverpool.

Et au coup de sifflet final, tout le staff marseillais envahissait la pelouse pour tomber dans les bras de ses joueurs, lesquels allaient saluer leurs 2500 supporters. Contre des Allemands qui caresaient encore un infime espoir de poursuivre l'aventure, à condition de l'emporter par quatre buts d'écart, les Marseillais n'ont tout d'abord pas existé. Et au bout de 28 minutes, menés 2 à 0, ils pouvaient craindre le pire. Le Borussia, qui n'avait d'autre choix que d'attaquer, était récompensé de ses efforts dès la 23^e minute



quand le Polonais Blaszczykowski, armait son tir de de l'entrée de la surface et trouvait le petit filet de Mandanda.

Le miracle a eu lieu

L'addition se corsait neuf minutes plus tard à la suite d'une faute de Mbia, coupable d'un coup de pied involontaire sur le visage de Kehl dans la surface de réparation, qui valait au Marseillais un carton jaune et un penalty contre l'OM. Hummels transformait tandis que le capitaine allemand était évacué sur une civière et remplacé par Da Silva. Cela ressemblait dès lors à une mission quasi impossible pour des Marseillais sans aucune réaction, d'autant qu'au même moment, l'Olympiakos doublait la mise face à Arsenal. Il fallait aux Marseillais marquer trois fois pour battre le Borussia et ainsi reprendre la 2^e place aux Grecs. Une mission alors quasi impossible, même si contre cours du jeu, Rémy redonnait un peu d'espoir en réduisant le score d'une

belle tête croisée à la réception d'un centre de la droite d'Amalfitano (2-1, 45+4). A la reprise, Mbia, touché en première période dans un choc avec Diarra, cédait sa place à Cheyrou tout comme Götze remplacé côté allemand par Perisic. Au courant du score de l'autre match, les Allemands montraient dès lors moins d'envie, ce qui permettait à l'OM de placer quelques banderilles. Les deux entraîneurs procédaient à plusieurs changements, Deschamps lançant Jordan Ayew et Valbuena. Et le miracle eut lieu. Andre Ayew d'abord égalisait d'une tête, reprenant un corner d'Amalfitano. Et Valbuena, souvent sur le banc ces derniers temps, offrait la délivrance et une qualification quasi inespérée, au vu du déroulement du match et de la victoire dans le même temps des Grecs d'Olympiakos face à Arsenal (3-1). Pour la 2^e année consécutive, l'OM sera donc au rendez-vous des 8^e de finale et tentera de faire mieux que l'an passé, avec une élimination sans gloire face à Manchester United.

Beckham aimerait disputer les JO



La star anglaise, David Beckham, a déclaré hier à Melbourne être très excité à l'idée de disputer les jeux Olympiques 2012 à Londres mais jugé improbable son retour dans le Championnat d'Angleterre de football, par fidélité à son ancien club de Manchester United.

"Je suis à 100% un fan de Manchester United et il sera toujours difficile pour moi de rejouer en Premier League pour une autre équipe", a-t-il insisté au sujet de "Man U", qu'il a quitté en 2003 pour le Real Madrid, a déclaré le joueur à la presse. "Je suis un garçon de Leytonstone. Le quartier de l'East End c'est l'endroit où j'ai grandi à Londres et les jeux Olympiques c'est vraiment quelque chose que j'aimerais faire. Représenter mon pays dans la partie de Londres où j'ai grandi serait assez spécial", a expliqué l'international. "Mon grand-père a

joué à Hackney Marshes, mon père a joué à Hackney Marshes. Donc ce serait très spécial", a poursuivi le milieu de terrain, au sujet de cette immense plaine de jeux de l'est de Londres, proche du nouveau stade olympique londonien, où sont situés 88 terrains de football côte-à-côte. Beckham était à Melbourne avec le Los Angeles Galaxy, son club depuis 2007, avec qui il a remporté mardi un match amical face au club local (4 tirs au but à 3, 2-2 à l'issue du temps réglementaire), pour ce qui pourrait constituer sa dernière apparition sous le maillot californien. Le joueur, 36 ans, arrive en fin de contrat avec son club et doit désormais décider de la suite à donner à sa carrière : répondre aux sollicitations du Paris SG en France ou rester aux Galaxy. Beckham a prévenu qu'il ne se prononcerait pas avant le début de l'année prochaine.

ALGER, FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Échanges culturels entre une vingtaine de Nations

La troisième édition du Festival culturel international verra la participation d'une vingtaine de pays avec la Pologne pour invité d'honneur. Quatre pays, en l'occurrence la Bulgarie, l'Irak, l'Afrique du Sud et le Chili seront présents, pour la première fois.

PAR DJAMEL BOUKERMA

A l'occasion de la troisième édition du Festival culturel international de la musique symphonique, qui s'ouvrira aujourd'hui et se tiendra jusqu'au 14 décembre au palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger, l'Institut national supérieur de la musique d'Alger a abrité, avant-hier, une conférence de presse animée par Abdelkader Bouazzara, commissaire du festival, et Zahia Ziouani, chef d'orchestre du groupe symphonique national. Les conférenciers ont exposé le programme qui verra la participation d'une vingtaine de pays avec la Pologne comme invité d'honneur.

Placé sous le thème de «La continuité», la troisième édition de ce festival prévoit la participation de quatre pays, pour la première fois, en l'occurrence la Bulgarie, l'Irak, l'Afrique du Sud et le Chili. À noter que la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la Bulgarie, la Corée, l'Espagne, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Pologne, la Russie, la Tchèque, le Maroc, la Syrie, la Tunisie, la Turquie et l'Ukraine, ont déjà participé à la deuxième édition de ce festival qui se veut, affirment les conférenciers, un carrefour d'échanges et de communion pour le rayonnement de l'art musical entre les pays. « Je remercie les ambassadeurs des pays participants, qui nous ont également honoré de leur présence » dira à ce propos, Abdelkader Bouazzara, déplorant au passage que certains pays qui n'ont pas pu participer, à l'instar de l'Égypte « qui est un pilier de la musique symphonique avec son orchestre activant depuis 1959 » explique l'orateur. Durant les sept journées de cette manifestation, dédiée également à l'interprétation des œuvres de compositeurs universels, l'ouverture de ce festival se fera, aujourd'hui à 17h, avec la présentation, hors programme, d'une exposition de l'Institut culturel d'Italie



intitulé *La rive de la Méditerranée*, suivie officiellement, à 18h30, d'une soirée musicale animée par l'orchestre symphonique national, dirigé par le maestro Zahia Ziouani et le trio Tytus Wojnawicz de Pologne, invité d'honneur de cette édition. En effet, vu l'importante dimension prévue pour cette manifestation annuelle, cette troisième édition verra la présentation, quotidiennement, de quatre formations de différents pays, à partir de 18h30, au grand bonheur des mélomanes, amoureux de la grande musique universelle. Dans ce cadre, le commissaire du festival, Abdelkader Bouazzara, dira « On a inscrit dans les éditions précédentes (la première et la deuxième) un fort engouement du public, cette troisième édition permettra à tous les présents de voir les opéras, dont on a consacré en plus de la salle où se déroule la manifestation, une autre salle de projection en direct dans le hall du palais de la culture Moufdi-Zakaria mise à l'honneur du public ».

Pour permettre aux amateurs de musique symphonique d'apprécier son aspect national et international et surtout avantager l'échange culturel entre les

troupes, les organisateurs de ce festival comptent organiser, en parallèle de cette manifestation, des ateliers de formation au profit des étudiants et les musiciens, afin de leur permettre d'apprendre les nouvelles données musicales universelles. À ce titre, « des master-class et conférences seront organisés au profit des musiciens, des étudiants de différents instituts régionaux de musique, par d'éminents professeurs algériens et des participants étrangers invités dans cette troisième édition qui vont assurer l'encadrement et l'animation » affirme Abdelkader Bouazzara. La soirée de clôture sera animée par un orchestre multinational dirigé par le maestro espagnol, Ignacio Garcia Vidal et sera, affirme le commissaire du festival, « une occasion d'honorer des personnalités de l'art qui ont été d'un apport certain pour la sauvegarde, la perpétuation et l'enrichissement du patrimoine musical national ». Les mélomanes seront certainement nombreux à aller découvrir les différents groupes musicaux. En fait Alger vibrera au rythme d'un univers musical sans frontières.

D. B.

COLLOQUE SUR LE DÉFENSEUR DES PEUPLES COLONISÉS

Frantz Fanon : la pensée et l'idéologie du militant mises en exergue

Les travaux du colloque sur le défenseur des peuples colonisés, Frantz Fanon, se sont poursuivis mardi où les participants ont jeté la lumière sur les aspects théorique et philosophique ainsi que sur la dimension de la pensée de ce martiniquais qui a épousé la cause algérienne et en a fait sienne. Mohamed Taïbi de l'université d'Oran a mis en exergue « *le jeu du symbole dans tous les textes de Fanon* », cet homme qui avait, a-t-il dit, « *la force et la profondeur des mots* ».

Il a rappelé que l'analyse de Fanon des puissances coloniales et leur hégémonie imposée aux autres peuples, a fait de lui un fervent défenseur des causes justes et des droits des opprimés.

Frantz Fanon s'opposait aux théories classiques de militantisme de par leurs références idéologiques. Lui qui voyait en le peuple, a-t-il dit, « *la seule source de*

changement ». Pour ce qui est des paysans et des ruraux, Fanon rejoignait sur ce point Mohamed Dib et Kateb Yacine qui rappelaient la différence culturelle entre le colonisateur et le peuple colonisé, a poursuivi le conférencier. Fanon qui était contre « *le choc des civilisations* » et partisan de « *la complémentarité des cultures* » a évoqué « *le concept des Arabes basé sur le concept de la culture nationale* ».

Ainsi il reviendra dans son livre *Les Damnés de la terre* sur la reconstruction de l'identité des peuples colonisés et la légitimité d'une nouvelle présence des nations dont l'identité est menacée. Dans son intervention intitulée « Aux côtés des Arabes, l'Algérie de Frantz Fanon », le Pr Saloua Boulbina, enseignante de philosophie à l'université Paris 7 est revenue sur le soutien de Fanon aux Algériens qu'il appelait au début les Arabes. Bien que

Frantz Fanon ne connût pas très bien l'histoire et la culture des Arabes à son arrivée en Algérie dans les années 50, son parti pris et sa position en faveur des Arabes s'expliquent par le traitement inhumain réservé aux Algériens souffrant de troubles psychiques internés à l'hôpital de Blida (ex-Joinville), indique-t-elle. L'intervenante a mis en relief les actions de ce psychiatre en faveur des malades qui faisaient l'objet de tous types de maltraitance pratiqués par le colon. Le Pr Saloua Boulbina a, par ailleurs, relevé l'implication de certains médecins français dans l'humiliation et la torture des Algériens.

Il est à rappeler que le cinquantenaire du décès de Frantz Fanon, est organisé par le ministère de la Culture, le CNRPAH, l'AARC, la Bibliothèque nationale et le Centre national des archives.

APS

FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DU RÉCIT ET DU CONTE

Des récits tunisiens et algérois à l'ouverture

La première journée de la 6e édition du Festival international des arts du récit et du conte organisée, à Tizi-Ouzou, par l'association «Le Grain magique», a été marquée mardi par la présentation de contes de Tunisie et d'Alger.

La surprise, tel est l'intitulé énigmatique d'un apologue narré, devant un auditoire nombreux, par un conteur de la ville de Sfax, Abderrazak Nekmoune. « *Ya sada ya mada, il était une fois à* », c'est par cette formule standard spécifique à la Tunisie, qu'il commença à relater l'histoire d'un humble enseignant dans un village reculé de la Tunisie profonde, qui se singularise par la particularité de disposer d'un commissariat de police

L'ÉCRIVAIN MICHAEL ROES À SIDI BEL-ABBÈS

Lectures littéraires

L'écrivain allemand Michael Roes a fait part, mardi à Sidi Bel-Abbès, de son admiration au public, venu en grand nombre assister à la lecture d'extraits de ses œuvres, lors d'une rencontre organisée à la maison de la culture Kateb-Yacine de la capitale de la Mekkara.

Michael Roes, invité par l'agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), en partenariat avec l'ambassade d'Allemagne en Algérie, a invité son auditoire à un véritable voyage littéraire où se sont mêlés la beauté des langues, les vertus du voyage et l'échange entre les hommes.

L'homme de culture allemand excelle dans plusieurs domaines, notamment le roman, la poésie et la mise en scène cinématographique, domaines où il fait preuve d'un vif intérêt aux autres cultures. Il est notamment fasciné par le Sahara et éprouve un désir manifeste de comprendre, en particulier les civilisations arabes.

Son amour et sa passion pour le Sahara algérien en particulier l'ont inspiré dans l'écriture de son roman *La route vers Timimoun* et le film-documentaire sur le quotidien des jeunes Algériens sous le titre « *Timimoun, une trilogie algérienne* ».

Des séances de lectures similaires avaient eu lieu samedi et lundi derniers respectivement à Alger et Taret, rappelle-t-on.

COMÉDIE MUSICALE DU BALLET NATIONAL

Hommage à la femme algérienne

Le Ballet national produira, l'année prochaine, une comédie musicale dédiée à la femme algérienne, a-t-on appris du chorégraphe Karim Chaker, concepteur de ce futur spectacle. Cette production artistique traitera de la place de la femme algérienne dans l'histoire nationale ainsi que les luttes menées pour s'imposer dans la société, a expliqué le chorégraphe qui se trouve depuis dimanche à Sidi Bel-Abbès pour procéder à un casting des artistes devant figurer à la distribution de cette œuvre. Karim Chaker et son équipe sillonnent différentes régions du pays pour sélectionner 40 danseurs, cinq (5) chanteuses et trois (3) acrobates qui constitueront les artistes de cette comédie.

Les préparatifs de ce spectacle dureront six mois à Alger avant sa présentation l'année prochaine devant le public.

APS



ACCUSÉ

levez-vous !



QUERELLE DE VOISINAGE

Un vieux qui a du punch !

La vieille Gh'nima, comme chaque jour après la prière du D'hor, se rendit dans sa chambre où elle comptait s'offrir une sieste. Mais dès qu'elle eut fermé un œil elle sursauta à cause d'un bruit provoqué par les voisins qui habitaient au-dessus d'elle.

PAR KAMEL AZIOUALI

Elle attendit un moment, dans l'espoir que le bruit cesse mais celui-ci au contraire ne faisait que redoubler d'intensité. On aurait dit quelqu'un qui sautait ou qui jouait à la corde. Elle appela ses petits-fils :

- Mahmoud, Ghilas, Djaâfar ! Venez un moment !
- Aucun d'entre eux ne répondit à son appel. Saléha, sa belle-fille, arriva.
- Tu as besoin de quelque chose, Na Gh'nima ?
- Où sont les enfants ?
- Ils sont repartis à l'école... mais je suis là si tu as besoin de quelque chose...
- Je voulais envoyer l'un d'entre eux chez les voisins d'en haut pour leur demander de cesser leurs bruits.
- Ah ! Oui...ces voisins là...ils sont vraiment insupportables...Ce matin, ils ont déversé de l'eau sale sur le linge que je venais d'étendre au balcon...
- Et tu es partie te plaindre, j'espère ?
- Non... Na Gh'nima. J'ai préféré relaver mon linge et attendre une accalmie pour l'étendre de nouveau... Ce sont des gens difficiles... Quand on se plaint d'eux ils ne se corrigent pas, ils deviennent plus insupportables encore.
- Tu veux dire que si je vais les voir pour leur demander de cesser leurs bruits, ils vont au contraire l'amplifier ?
- Exactement...
- Et si j'ai bien compris, tu ne veux pas aller les voir pour leur dire que ta belle-mère de 82 ans veut faire une petite sieste ?
- Ah ! Non...Je vais encore me chamailler avec cette folle de Baya. Impossible de s'entendre avec elle. Je me demande comment fait son mari pour la supporter...
- Toi aussi tu es insupportable, Saléha. Je te parle d'un bruit qui m'empêche de faire ma sieste et toi tu me parles du mari de ta voisine... Allez, c'est moi qui vais les voir et crois-moi, ils vont m'entendre !
- Non Na Gh'nima, s'il te plaît... N'y va pas. Tu ne feras que te fatiguer pour rien.



- Ecarte-toi de mon chemin, Saléha... Toi, tu aimes te laisser faire, c'est ton problème ! Moi, Gh'nima la fille de Hadj Mokrane, je ne mange pas de ce pain-là...

- Non, Na Gh'nima, non ; ce soir quand Hamid reviendra du travail, je lui demanderai d'en toucher un mot au mari de Saléha... Lui, c'est un brave type... C'est sa femme qui est une «tajenniwt» (une diablesse) ! Et leurs enfants tiennent beaucoup plus d'elle que de leur père, c'est pourquoi ils sont si bruyants.

Saléha finit par s'écarter du chemin parce qu'elle savait que lorsque sa belle-mère décidait de faire quelque chose, il était impossible de lui faire changer d'avis...

Elle enfila ses pantoufles, prit sa canne et se dirigea résolument vers la porte. Quelques instants plus tard, Baya lui ouvrit la porte, et sans transition elle se mit à vociférer :

- Et alors, il n'y a plus moyen de faire la sieste dans cet immeuble ? C'est quoi ce bruit sourd qui ressemble à des coups de canons ?
- C'est mon vieux père qui est en train de faire un peu de sport... Il est venu ce matin du village...
- Qu'il soit le bienvenu mais dis-lui qu'un appartement

n'est pas un lieu pour pratiquer du sport...

- Il ne peut pas non plus aller au stade olympique... Il a 86 ans !

- A cet âge, il n'a qu'à rester dans son village ! Planter des légumes et tailler des figuiers ; c'est du très bon sport ! Et très utile pour ses petits-enfants !

- Je le lui dirai...

Baya rentra dans l'appartement. Quelques secondes, après le bruit cessa et la vieille Gh'nima poussa un soupir de satisfaction. Il se dit qu'elle avait finalement eu gain de cause et que cette voisine qu'elle venait de voir n'était pas aussi mauvaise que l'avait affirmé sa belle-fille. C'était elle «tajenniwt» ! Et non pas cette brave Baya ! Elle était même exquise !

Elle allait redescendre quand soudain la porte s'ouvrit de nouveau laissant apparaître un petit vieux tout ratatiné.

- Alors, vieille folle ! Toi, tu habites dans un immeuble de la nouvelle ville de Tizi-Ouzou et tu demandes aux gens de retourner à leur village ?

- Non...Ce n'est pas pour cela que je suis venue mais pour le bruit !

- Quel bruit ?

- Maintenant il n'y a plus de bruit mais tout à l'heure, il y en avait ...

- Ce n'était pas du bruit mais quelques mouvements de sport... Et je vais continuer à en faire... Je suis libre...Cet appartement c'est moi qui l'ai acheté à ma fille ! Si je veux, j'y élèverai des bœufs ! Personne ne m'en empêchera ! j'ai l'acte de propriété.

- Tu as un acte de propriété ? Et alors ? Il n'est pas écrit dessus que tu peux l'utiliser pour empoisonner la vie de tes voisins... Allez retourne dans ton village ! Tu n'es pas fait pour la ville.

Le vieil homme se mit à trembler de colère et se rua sur la vieille Gh'nima qu'il roua de coups de poing. Puis, ayant vu la canne qu'elle avait ramenée, il la lui arracha pour l'utiliser contre elle. Il avait fallu l'intervention des voisins, attirés par les cris de la vieille malheureuse pour que cesse le calvaire de celle-ci. Gh'nima une fois qu'elle eut repris ses esprits décida de déposer plainte contre son agresseur. Et c'est avec un visage plein d'ecchymoses et des vêtements tachés de sang qu'elle se rendit au poste de police du quartier. Le 29 novembre dernier, les deux vieux se retrouvèrent au tribunal de Tizi-Ouzou où il a été décidé le versement de 50 millions de centimes de dédommagements pour Gh'nima.

K. A.

MEURTRE CRAPULEUX

Liaison mortelle

Chez nous, il est des gens pour penser que l'homme a tous les droits. Le droit de tromper sa femme et le droit de la remplacer par une autre plus jeune et plus fraîche dès que la première donne des signes de fatigue.

En revanche, les femmes n'ont aucun droit. Même divorcées, elles doivent toujours vouer respect et fidélité à leur ex-époux.

C'est la raison pour laquelle Boualem, bien qu'il ait pris une seconde épouse, avait décidé d'avoir un œil vigilant sur la première qu'il avait pourtant affranchie de sa tutelle en se faisant établir un acte de divorce en bonne et due forme.

Convaincu qu'il ne pourrait pas surveiller tout le temps son ex-épouse, il chargea ses connaissances d'avoir un œil sur elle. Et c'est ainsi qu'un de ses neveux vint lui rapporter, après plusieurs mois de divorce, que son ex-femme avait une relation avec un homme marié.

- Ah ! La femme est un vrai monstre, s'exclama Boualem...Et tu sais qui est ce type avec qui elle sort ?

- Bien sûr...
- C'est quelqu'un que je connais ?
- Bien sûr...
- Arrête de dire bien sûr et répond à mes questions !
- Il s'agit d'Abdellah...Ton ami...Le

gardien du marché de Larbaa...

- Tu en es sûr ?

- Bien sûr... Au début je l'ai surpris en train de se vanter devant des gens qu'il sortait avec ton ex-femme. Je me suis dit qu'il était en train de faire l'intéressant...mais quand je l'ai bien surveillé, je les ai vus ensemble.

- Ah ! les enfants du péché !

- Mais tonton Boualem, je ne comprends pas...Cette femme n'est plus ton épouse, pourquoi fais-tu attention à sa conduite ?

- Parce qu'elle est la mère de mes enfants... Et une mère se doit d'être exemplaire.

Quelques jours plus tard, au mois d'avril 2011, le gardien du marché de Larbaa a été retrouvé mort, tué de plusieurs coups de couteau sous des étales de fruits et légumes.

Après une courte enquête, Boualem a été arrêté. Parce que pour commettre son meurtre il avait bu une grande quantité de bière pour se donner du courage. Et comme il n'était pas tout à fait lucide, il avait laissé beaucoup d'indices derrière lui.

Il y a quelques jours s'est clôturé le procès de Boualem à la cour de Blida. Verdict final : prison à perpétuité.

K. A.

Patrick Poivre d'Arvor se lance dans la réalisation



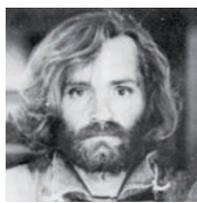
Après la télévision, Patrick Poivre d'Arvor s'attaque à la réalisation, en dirigeant un téléfilm «*Mon frère Yves*», qui sera diffusé au premier trimestre 2012 sur France 3. L'ancien présentateur du journal de TF1 parle de son projet lors d'un entretien accordé au Parisien. «*Didier Decoin en a écrit le scénario. J'ai retravaillé avec lui la troisième version. Sur le tournage, tout le monde m'a dit que c'était idyllique*», confie-t-il, laissant entendre que c'est un premier pas avant de réaliser un long-métrage. «*J'apprends un nouveau métier. Attendons de voir l'accueil du téléfilm. Puis si une opportunité se présente, on avisera*», fait savoir Patrick Poivre d'Arvor qui présentait hier soir sur France 3 son nouveau magazine «*Place publique*», où il était question du pouvoir d'achat des «*Français en période de crise*».

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1925 Adolf Hitler publie : «*Mon combat*»



Adolf Hitler fait publier *Mein Kampf* (Mon combat), ouvrage écrit en prison (1923-1924) et publié en 1925. Dans ce livre, il décrit ce qu'il veut faire de l'Europe une fois qu'il sera au pouvoir.



trice Sharon Tate et de quatre autres personnes le 9 août à la Villa Polanski, en même temps que cinq de ses 'disciples' : Charles Watson, Patricia Krenwinkel, Susan Atkins, Linda Kasabian et Leslie Sankston.

1941 Les États-Unis déclarent la guerre au Japon

Roosevelt signe la déclaration de guerre.

L'attaque surprise du Japon contre la flotte américaine à Pearl Harbor contraint l'opinion américaine à mettre un terme à son isolationnisme traditionnel. Le président américain Franklin D. Roosevelt annonce au Congrès l'entrée en guerre des Américains. Le même jour, la Grande-Bretagne déclare la guerre au Japon traînant dans son sillon le Canada et les autres pays du Commonwealth.



1987 Première entente de désarmement nucléaire

Le président américain Ronald Reagan et le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev signent, à Washington, un traité historique prévoyant l'élimination des missiles nucléaires américains et soviétiques de portée intermédiaire. Cette première entente de désarmement nucléaire conclue par les deux pays est paraphée devant les caméras de la télévision.



1991 Fin de l'Union soviétique et création de la C.E.I.



Nouveau drapeau de la Communauté des États indépendants. Boris Eltsine, Stanislas Choukevitch et Leonid Kravtchouk, présidents des Républiques de Russie, de Biélorussie et d'Ukraine, se regroupent près de

Minsk (Biélorussie), mettent un point final à l'existence de l'Union soviétique et donnent naissance à la Communauté des États indépendants (CEI). Les républiques soviétiques tournent alors la page sur 70 ans d'un régime basé sur la répression.

1955 Adoption du drapeau européen



Le Comité des ministres adopte le drapeau des douze étoiles sur fond azur comme emblème du Conseil de l'Europe. La Communauté européenne choisira le même drapeau en 1986. Les étoiles figurent les peuples d'Europe

formant un cercle en signe d'union. Elles sont au nombre invariable de douze, symbole de la perfection et de la plénitude.

1969 Charles Manson accusé de meurtres

Charles Manson est inculpé du meurtre de l'ac-

LE CARNET DU MIDI

1925 UN ARTISTE COMPLET

Sammy Davis Jr., de véritable identité Samuel George Davis, Jr., né ce jour dans le quartier d'Harlem dans la ville New York aux États-Unis, est un artiste américain aux multiples talents comme danseur, chanteur, acteur, imitateur, musicien (vibraphone, trompette et batterie). Son père, Sammy Davis, est un artiste touche à tout. Le petit Sammy n'est âgé que de 3 ans



lorsque ses parents divorcent. Pour éviter de perdre la garde de son fils, Sammy Sr. l'emmène avec lui en tournée. Enfant, il apprend la danse grâce à son père et à son «oncle», Will Mastin, le leader de la troupe où danse Sammy Sr. Bientôt, le jeune Sammy Jr. rejoint son père et Will Mastin pour former le Will Mastin Trio. Tout au long de sa carrière, Sammy Davis Jr. reversera une partie de ses cachets aux membres de son ancien groupe. Son père et Will Mastin font tout pour protéger l'enfant du racisme ambiant. Sammy Jr., qui est enrôlé dans les forces américaines, se voit alors confronté au racisme pour la première fois. De retour à la vie civile, il participe à des spectacles de danse et de chant, et commence à connaître le succès. En 1959, son vieil ami Frank Sinatra l'invite à rejoindre le Rat Pack, un groupe créé et emmené par The Voice, et dont Sammy Davis Jr. et Dean Martin constituent les membres les plus populaires auprès du public. Devenu une star incontournable, Sammy Davis Jr. refuse de jouer dans les salles qui pratiquent la ségrégation. Ces refus auraient participé à l'arrêt des discriminations dans les clubs de Las Vegas et Miami Beach, et dans les casinos de l'Etat du Nevada. Dans ses différentes autobiographies, Sammy décrit un style de vie dissolue, où se mêlent alcool, cocaïne et femmes. Il fait également état de problèmes financiers réguliers. Il meurt à l'âge de 64 ans des suites d'un cancer de la gorge à Beverly Hills. Une vente aux enchères est organisée peu après sa mort afin de régler ses nombreuses dettes, notamment des arriérés d'impôts réclamés par l'État Fédéral.

1980 PEACE AND LOVE



John Winston Ono Lennon MBE, né le 9 octobre 1940 à Liverpool, est un musicien, auteur-compositeur, guitariste, chanteur et écrivain britannique. Il est le fondateur des Beatles, groupe musical anglais au succès planétaire depuis sa formation au début des années 1960. Au sein des Beatles, il forme avec Paul McCartney l'un des tandems d'au-

teurs-compositeurs les plus influents et prolifiques de l'histoire du rock, donnant naissance à plus de 200 chansons. Adolescent, influencé par ses idoles américaines du rock 'n' roll, il est emporté par la vague de musique skiffle qui sévit à Liverpool et fonde en 1956 le groupe des Quarrymen, qui évoluent pour devenir, avec Paul McCartney, George Harrison et Ringo Starr, les Beatles. Lorsque les Beatles se séparent, John Lennon se consacre à sa carrière solo, épaulé et inspiré par sa femme Yoko Ono, artiste japonaise d'avant-garde. Ono et Lennon forment alors un des couples les plus médiatisés du monde, aussi bien pour leur art que pour leur engagement politique. En 1971, John Lennon compose l'une de ses chansons les plus emblématiques, *Imagine* ; l'album du même nom est également son plus grand succès commercial en solo. Outre sa musique, Lennon est également célèbre pour ses nombreuses prises de positions, notamment pacifistes, à partir de la fin des années 1960. Ses activités et son engagement, notamment contre la guerre du Viêt Nam, lui valent des ennuis réguliers avec le gouvernement des États-Unis, qui tente de l'expulser. Personnalité complexe, il fait preuve d'un humour acerbe, teinté d'absurde et de non-sens, et se démarque également par son caractère parfois violent et conflictuel, en contradiction avec son image de représentant de l'idéal pacifiste. Il montre des talents dans les domaines de la peinture et de l'écriture, joue dans plusieurs films et réalise des courts-métrages expérimentaux. Il est assassiné ce jour par Mark David Chapman, devant sa résidence du Dakota Building à New York. Trente ans après sa mort, il est l'un des artistes les plus populaires du XXe siècle et incarne le mouvement pacifiste peace and love des années 1960 et 1970. Un rassemblement à sa mémoire continue d'avoir lieu à New York chaque 8 décembre, date de sa mort, et plusieurs mémoriaux sont érigés en son honneur à travers le monde.

PETITS MAUX DE L'HIVER

Je suis fatiguée, je mange quoi ?

Les jours sont de plus en plus courts et tristounets. Se lever le matin, c'est plutôt genre calvaire. Dans la journée, vous vous traînez, le moral dans les stilettes. Vous baissez du nez devant la télé ou au ciné. Bref, vous êtes fatiguée, sur les rotules. Alors, que faut-il manger pour vous requinquer et oublier la fatigue ?



Demandez-vous d'abord d'où vient cette fatigue

Est-ce que vous dormez assez ? Vous ne buvez pas trop de café ? Vous avez de grosses contrariétés qui vous stressent plus que d'habitude ? Vous faisiez du sport et vous avez arrêté pour cause de mauvais temps ? Vous traînez un rhume ?

Si votre manque de sommeil est en cause, il est facile d'y remédier en disciplinant vos heures de coucher et en diminuant le café.

Les contrariétés ? Rien d'autre à faire que le gros dos en attendant que ça passe. Le sport ? Vous allez vous y remettre vite, dès que ça ira mieux.

Le rhume ? Il risque de se dissiper plus rapidement avec de la vitamine C.

Alors, que manger pour bien dormir, avoir votre dose de cette vitamine (et des autres) et dissiper cette antipathique fatigue ?

Mangez des agrumes et des kiwis

Ce sont des fruits riches en vitamine C et c'est leur saison. Ne terminez pas un repas sans manger une orange ou un kiwi. Commencez-le avec un pamplemousse

Préparez-vous une provision de smoothies en centrifugeant des pamplemousses, des oranges, des kiwis mais aussi des fraises, qui sont tout autant riches en vitamine C. Congelez-les : vous en aurez toujours sous la main.

Mettez du jus de citron (jaune ou vert) partout : non seulement dans les salades mais aussi sur le poisson, la viande, les légumes.

Et, éventuellement, prenez un complément de vitamine C, ça ne peut pas vous faire de mal !

Mangez des choux

Côté légumes, la nature fait bien les choses. C'est la saison de tous les choux et ils sont eux aussi bien fournis en vitamine C. Ils contiennent aussi des sels minéraux et des antioxydants bénéfiques.

Alors en avant pour le brocoli, il en regorge ! Cuisez-le croquant et à la vapeur pour qu'il en perde le moins possible et accommodez-le en légume d'accompagnement. Il s'accorde avec tout : poisson, viande, volaille. Et il fait un malheur dans les pâtes et le risotto. Cuisinez-le aussi en potage : avec par exemple des épinards (pleins de vitamine C aussi, et de sels minéraux).

Une petite salade de chou rouge ou vert, finement râpés, en entrée ? C'est pas mal du tout et il y en a chez tous les traiteurs si vous n'avez pas le courage de la préparer ou si vous déjeunez au bureau.

Mangez des fruits de mer que vous noierez de citron du foie, des légumes secs, du chocolat

Le dénominateur commun de ces produits est le fer

Il n'est pas impossible que le vôtre soit en berne, surtout si vous ne mangez pas souvent de viande rouge : dès qu'on en manque, même un peu, on fatigue.

Les légumes secs ne font pas grossir, vous le savez. Alors, en avant la salade de lentilles ou de haricots secs

Il y a 10,7 mg de fer dans 100 g de chocolat. Voilà un bon prétexte pour en croquer une barre au moins tous les jours.

Contre la fatigue : du magnésium

Tous ces produits sont aussi riches en magnésium, dont le manque peut aussi être responsable de votre fatigue, de vos problèmes de sommeil. Surtout si par-dessus le marché une crampe vous cisaille souvent les jambes.

Mais une petite cure de magnésium en complément ne vous fera sûrement pas de mal car même avec une alimentation qui en est riche, on a du mal à atteindre son quota de 350 mg par jour.

Trois repas équilibrés par jour avec du pain

Si vous sautez le petit déjeuner, si vous déjeunez d'un sandwich ou d'une salade, si vous grignotez en rentrant à la maison et vous gavez au dîner parce que, à juste titre, vous êtes affamée, il ne faut pas vous étonner d'être fatiguée et de mal dormir !

Il en va de même si vous ne mangez pas de pain ou alors en quantités homéopathiques. Vous manquez de ces bons glucides lents qui apportent de l'énergie. Pour vous les fournir, il faut au moins 150 g de pain par jour.

Mieux vaut remettre de l'ordre dans votre alimentation si vous voulez retrouver la pêche. Petit déjeuner copieux (pain, laitage, fruit), déjeuner et dîner avec viande, poisson ou œuf, du pain et/ou des féculents, beaucoup de légumes, un laitage et un fruit pour terminer.

Mais si avec tout cela votre fatigue ne cède pas, il faut alors consulter votre médecin afin de vous assurer qu'elle n'a pas une autre origine que votre mode de vie et votre alimentation.

Santé de A à Z

MALADIES DU CŒUR

Bénéfice à long terme des statines

Les statines réduisent sans dommage les risques d'accidents cardiovasculaires et l'effet bénéfique de ces médicaments anti-cholestérol persiste même après l'arrêt du traitement, selon une étude de suivi sur onze ans de patients à haut risque cardiaque. La réduction du nombre d'attaques cardiaques et cérébrales ou d'autres maladies cardiovasculaires, obtenue avec les statines, ne s'est pas accompagnée d'une augmentation des cancers ou d'autres pathologies ni de la mortalité pendant ces onze années de surveillance, selon l'étude intitulée Heart Protection Study (HPS), dont rend compte la revue médicale britannique The Lancet. L'étude a porté sur 20.536 patients à risque de maladies cardiovasculaires répartis par tirage au sort en deux groupes, l'un recevant 40 mg/jour de simvastatine et l'autre un placebo sur plus de cinq années. Pendant cette période, le groupe sous statine a



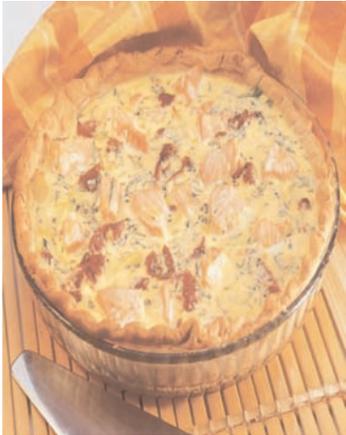
eu une réduction de son mauvais cholestérol (LDL cholestérol) assortie d'une diminution de 23% d'événements vasculaires majeurs (infarctus etc.), comparé au groupe

placebo. La surveillance des patients participant à l'étude s'est poursuivie six années après la fin de l'essai thérapeutique. L'incidence des cancers observés au fil du temps ne diffère pas entre le groupe traité par statine et le groupe placebo, contrairement à ce que l'on aurait pu craindre, relèvent les auteurs de l'étude. Les bénéfices de la statine ont persisté au cours de cette période parmi ceux qui avaient cessé d'en prendre, notent-ils. En outre, l'absence d'excès de risque de cancer ou d'autres pathologies majeures pendant les onze années de suivi chez ceux qui avaient pris la statine est très rassurante pour les médecins prescripteurs et pour les patients, de plus en plus nombreux, qui prennent des statines pour diminuer leur risque cardiovasculaire, selon le Dr Richard Bulbulia d'Oxford, co-signataire de l'étude.

APS

Cuisine

Poireaux aux tomates



Ingrédients :

300 g de blanc de poireau
1 oignon rouge
4 tomates moyennes
1 œuf dur
Moutarde, huile
Vinaigre
Basilic ou persil
Sel, poivre noir

Préparation :

Laver et couper les blancs de poireau en tronçons de 4 à 5cm de long. Les faire blanchir à l'eau bouillante salée puis les égoutter. Peler l'oignon, le couper en rondelles. Laver, essuyer les tomates puis les couper en rondelles. Ecaler l'œuf dur. Ecraser le jaune d'œuf avec la moutarde. Ajouter l'huile. Saler et poivrer. Ajouter ensuite le vinaigre. Bien battre le tout.

Dans un plat de service creux, ranger les blancs de poireau. Disposer par-dessus les rondelles de tomate et les oignons.

Napper de sauce. Parsemer de basilic haché et de blanc d'œuf haché.

Flan au coulis de fraises et aux cacahuètes



Ingrédients :

4 œufs
1 litre de lait
100 g de sucre
100 g de maïzena
1 rouleau de pâte brisée
2 c. à soupe de cacahuètes
3 c. à soupe de coulis de fraises

Préparation :

Faire chauffer doucement le lait. Dans un saladier, mélanger les œufs et le sucre puis ajouter doucement la maïzena. Incorporer le coulis de fraises. Verser le lait chaud et ajouter les cacahuètes, bien mélanger. Etaler la pâte brisée dans un moule à tarte, verser la crème à l'intérieur et faire cuire 50 min th6. Laisser refroidir, puis placer ce flan au frais 2h.

PHYTOTHÉRAPIE

Remèdes de grand-mère pour soulager les hémorroïdes

Les hémorroïdes sont une affection bénigne, très répandue. Ils peuvent être internes ou externes et d'une grosseur variable selon les individus. Il existe plusieurs remèdes de grand-mère pour en venir à bout

Une bonne hygiène de vie

En complément d'un traitement par voies orale et locale, un régime sans épices sera conseillé. Il faut également éviter toute constipation, la station debout prolongée.

Apaiser les hémorroïdes :

Matin et soir, et après chaque selle, pratiquez un bain de siège froid de décoction d'écorce de chêne séchée.

Faites bouillir dans un litre d'eau pendant un quart d'heure 100 g d'écorce de chêne séchée

puis laissez refroidir et filtrez avant utilisation. Réservez la décoction pour la toilette. Pratiquez un bain de siège à la citronnelle pendant 20 minutes. Portez à ébullition 5 litres d'eau avec des feuilles sèches ou fraîches de citronnelle. Filtrez. Laissez refroidir. Après un bain de siège, séchez doucement avec une compresse. Si possible maintenez toute la nuit sur les hémorroïdes un cataplasme d'argile verte. Versez de l'argile verte bien sèche, en poudre ou en fragments dans un saladier, ajoutez de l'eau jusqu'à recouvrir l'argile. Remuez à peine car l'argile se dilue toute seule. Couvrez d'un linge propre puis laissez reposer plusieurs heures, le matin pour le soir par exemple. A l'aide d'une spatule en bois, mettez l'argile dans un linge en coton ou mieux une large feuille de chou (si la pâte est trop solide ajoutez un peu d'eau, si elle est trop liquide un peu d'argile, fermez soigneusement ce paquet qui aura une épaisseur d'un centimètre à deux. Appliquez localement chaque soir au coucher un gros oignon épluché, cuit au four 15 minutes et réduit en purée

En boisson :

Buvez des tisanes de marron d'Inde. Faites bouillir pendant 10 minutes un litre d'eau additionnée de 50 g d'écorce séchée et écrasée laissez infuser 5 minutes. Filtrez.



JARDINAGE

Savoir élaguer et tailler arbres et arbustes

Maintenir la forme naturelle d'un arbre, le conserver en bonne santé, préserver la qualité du bois ou restreindre la taille des végétaux à croissance rapide. Les raisons qui peuvent motiver un élagage sont nombreuses...

Période idéale :

Pendant le repos de la croissance de l'arbre et hors période de gel : en hiver pour les espèces à feuillage caduc et au tout début du printemps avant la reprise de la croissance pour les espèces à feuillage persistant.

Attention :

Une mauvaise taille est souvent plus néfaste pour les végétaux que l'absence d'entretien. Nous vous invitons donc à suivre les conseils suivants avant de vous munir de votre sécateur.

Comment procéder ?

- Coupez les branches mal orientées qui poussent vers un mur ou vers le cœur de

l'arbre, empêchant une bonne diffusion de la lumière. Si possible, rabattez le rameau à un joint au lieu de ne couper que l'extrémité.

- Coupez également les rameaux cassés, malades, morts ou qui se croisent le plus près possible de leur départ sans abîmer le bourrelet de cicatrisation (renflement de la base de la branche) qui va recouvrir progressivement la plaie. Attention à ne pas blesser les branches voisines et le tronc.

Pour les grosses branches :

Pratiquez une petite incision sous la branche à couper, coupez la branche en haut de cette incision puis coupez le chicot en suivant un angle identique mais opposé à celui formé par l'arête et le tronc. Cette section doit toujours être en biais, orientée vers le ciel pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie sur la plaie. Si vous remarquez des blessures, des déchirures sur le tronc ou une grosse branche, taillez avec



une serpette. Protégez les cicatrices avec du mastic cicatrisant. Enfin, griffez superficiellement le sol sous l'arbre pour le décompacter après l'élagage.

Trucs et astuces

Entretien du cactus...



Sachez que le cactus déteste tout ce qui les prive de lumière, en particulier la poussière. Pour l'en débarrasser, utilisez un petit pinceau passez-le avec délicatesse entre les aiguilles.

...éviter le cochenille...



C'est un genre d'amas d'ouate ou de carapaces brunes squattant le cactus. Enlevez-les en nettoyant les parties infestées avec un coton tige imbibé d'alcool.

...arrosage...



Contrairement aux idées reçues, si les arrosages trop fréquents lui sont néfastes, un cactus a besoin d'eau. Surtout l'été, quand il est en plein soleil.

...rempotage



Tous les 3 ou 4 ans, un cactus a besoin d'être repoté dans un pot légèrement plus grand que l'ancien. Faites attention à ne pas enterrer les parties charnues et pensez à recouvrir la terre de petits cailloux.

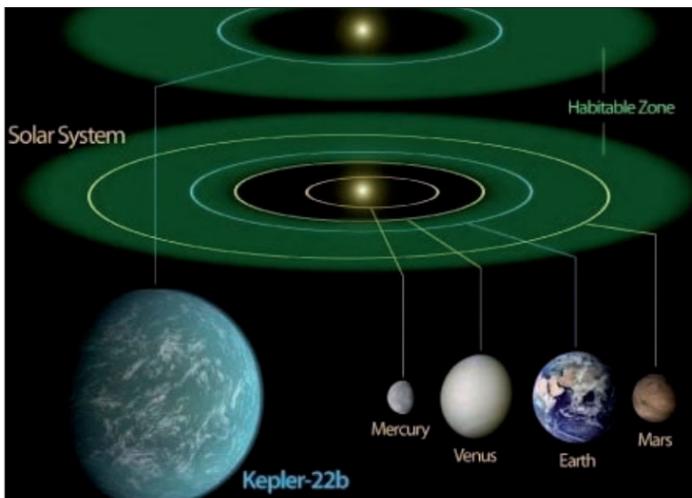
Découverte d'une jumelle de la Terre

L'observatoire spatial Kepler livre une foison de nouvelles découvertes, parmi elles une nouvelle planète située en zone habitable et plus de mille autres planètes potentielles.

Lancé en mars 2009, le télescope Kepler est un photomètre spatial développé par la Nasa pour détecter des exoplanètes et autres petits corps orbitant autour des étoiles de notre galaxie. Et les derniers résultats qui seront publiés par la Nasa dans *l'Astrophysical Journal* prouvent son efficacité puisque près de 1.000 nouvelles exoplanètes potentielles ont été découvertes, certaines images demandant encore confirmation.

Parmi elles, Kepler-22b première planète découverte par le télescope dans la "zone habitable", une région où l'eau liquide peut être présente à la surface d'une planète. Kepler-22b orbite autour d'une étoile de classe G, située à 600 années-lumière de la Terre, similaire au Soleil, en 290 jours. Ce n'est pas tout à fait une jumelle de la Terre puisque son rayon est environ 2,4 fois celui de la Terre. Les astronomes ignorent sa masse et ne savent pas encore si elle est composée de roches, de gaz ou de liquide mais elle constitue une étape importante dans la recherche de planètes habitables de la taille de la Terre.

Le satellite Kepler est capable de mesurer l'infime baisse de luminosité d'une étoile qui se produit lors d'un



transit planétaire, c'est-à-dire lorsqu'une planète passe devant elle. La taille de la planète peut être déduite de ces variations périodiques de luminosité tandis que la distance entre la planète et son étoile est calculée en mesurant le temps entre deux passages successifs. Pour pouvoir affirmer l'existence d'une planète, l'observatoire doit pouvoir détecter au moins trois transits.

Ce fut le cas pour Kepler-22b mais pas encore pour la totalité des quelques mille autres candidates planètes repérées. Les scientifiques annoncent toutefois avoir de bons espoirs de valider prochainement l'existence de 48 autres planètes en zone habitable. Ces nouvelles données suggèrent que les planètes, dont la taille varie entre une et quatre fois celle de la Terre, pourraient être abondantes dans notre galaxie.

In Sciences et Avenir

Des crapauds pour prévenir des séismes ?



Publiant leurs conclusions dans *l'International Journal of Environmental Research and Public Health*, une biologiste britannique et un géophysicien américain suggèrent un lien étroit entre le tremblement de terre de l'Aquila, en 2009, et le comportement de crapauds sauvages quelques jours avant le séisme. Une surveillance de tels indicateurs naturels pourrait-elle permettre de prévoir les catastrophes ? En 2009, dans la région de l'Aquila, en Italie, Rachel Grant, biologiste à l'Open University du Royaume-Uni, était en train d'étudier la population de crapauds d'un étang sous-terrain lorsque se produisit le fameux tremblement de terre. Or, durant les jours précédents, elle avait constaté un exode massif des amphibiens : « C'était très spectaculaire. On est passé de 96 crapauds à presque zéro en trois jours. Après cela, j'ai été contactée par la NASA... », dit-elle. En effet, le Dr Friedemann Freund, géophysicien à la NASA, pense que le comportement de ces crapauds est lié à l'activité sismique. Les roches de la croûte terrestre, « stressées » par les évènements en profondeur qui précèdent un séisme, relâchent des particules chargées qui réagissent avec l'air quand elles atteignent la surface de la Terre, transformant les molécules de l'air en ions.

« Les ions positifs, dans l'air, sont connus (...) pour causer maux de tête et nausées (...) et augmenter le niveau de sérotonine, une hormone du stress », a expliqué le Dr Freund. Ils peuvent aussi réagir avec l'eau, la transformant en peroxyde d'hydrogène. Cette chaîne d'événements chimiques pourrait affecter la matière organique dissoute dans l'eau d'un étang, la transformant en substances toxiques pour les animaux aquatiques. Le cas des crapauds de l'Aquila n'est pas le premier exemple de perturbation du comportement animal avant un séisme, mais il a l'avantage d'avoir été étudié en détail, in situ, au moment des faits. Unissant leurs compétences, les deux scientifiques espèrent que leurs travaux inspireront des biologistes et des géologues pour travailler ensemble à améliorer la prévision des tremblements de terre.

In MaxiSciences

Une île sort des eaux aux Canaries

« L'île El Hierro, dans l'archipel des Canaries, est secouée depuis plusieurs semaines par des tremblements de terre légers », rapporte Notre planète.info. En cause : une éruption volcanique sous-marine à 2 kilomètres au sud de l'île.

Fin octobre, des océanographes espagnols ont plongé et vu que ces éruptions avaient érigé un cône volcanique d'environ 100 mètres de haut, émergeant du plancher océanique situé à 250 m de profondeur. Si l'éruption se poursuit, nous pourrions assister à la naissance d'une nouvelle île : un spectacle assez exceptionnel puisqu'il est déjà visible de l'île d'El Hierro, comme en témoignent les images de cette webcam mise en place pour observer ce phénomène qui cause cependant quelques désagréments pour les habitants de l'île El Hierro : Bulles géantes (...) à la surface, pierres ponces jusqu'à un mètre de diamètre (...) au-dessus du site de l'éruption (...), secousses fréquentes, plus de 10.000 ont été enregistrées, explosions au large, avec des rejets d'eau et de matériaux volcaniques à plusieurs mètres au-dessus du niveau de la mer, ainsi que des poissons morts flottant à la surface de la mer.



Certaines plages ont même été interdites de crainte que des gaz toxiques puissent être rejetés par le volcan sous-marin.

C'est une tout autre sorte d'île qui a surgi en 2009 dans l'estuaire de la Gironde. Un phénomène extrêmement rare. Une étendue « formée par accumulation de sédiments à l'entrée de l'estuaire, à deux kilomètres du phare de Cordouan », décrivait le Figaro.fr.

L'accumulation d'un si grand volume de sédiments à cet endroit est sans doute liée à « l'importante érosion des côtes charentaises, qui s'est accentuée ces dernières années sous l'effet des deux ouragans, Martin en 1999 et Klaus en 2009 », expliquait un écologue,

inquiétant que cette île extrêmement « sensible au piétinement » « devienne presque un lieu à la mode » pour faire la fête, servir de « terrain d'atterrissage à un groupe de parachutistes ».

Malgré cela, le site relevait que l'île pourrait sûrement survivre à ces mauvais traitements. Le volume important de sable qui se déplace dans l'estuaire laissent penser qu'il y a de fortes chances pour que ça se pérennise.

En revanche, les îles volcaniques (comme celle des Canaries) sont souvent amenées à disparaître après s'être montrées « plus ou moins longtemps au-dessus des flots », explique cosmovisions dans un dossier qui traite de la variété des îles et archipels. « Cette disparition est due quelquefois à l'érosion de la mer ; le plus souvent elle résulte de l'affaissement du cône qui les avait produites. » C'est ce qui est arrivé pour l'île Julia, apparue subitement au sud-ouest de la Sicile en 1831 et qui disparut peu de mois après.

In Slate.fr

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

IMAGERIE PAR RAISONNANCE

Inventeurs : **Lauterbur et Mansfield**
Date : **1973** Lieu : **Grande-Bretagne**

On attribue à Paul Lauterbur et Peter Mansfield l'invention de l'imagerie par Résonance Magnétique, plus communément appelée IRM, en 1973. Le premier est un chimiste américain qui a pensé à utiliser l'intensité du champ magnétique pour créer une image bidimensionnelle. Mansfield, un physicien britannique, a permis de rendre la technique possible en mettant au point le traitement mathématique et informatique ad-hoc. Tous deux ont reçu le prix Nobel de médecine en 2003 pour leurs travaux. Néanmoins, l'idée originale d'utiliser un aimant de forte intensité pour explorer le corps humain avait été énoncée à la fin des années 60 par Raymond Damadian, mathématicien et biophysicien. Celui-ci se bat encore pour qu'on lui attribue la paternité de l'invention. Il est suivi par une grande partie de la communauté scientifique.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	06h15
Dohr	12h39
Asr	15h13
Maghreb	17h34
Icha	18h58

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1439 | Jeudi 8 décembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

NARCOTRAFFIC À MOSTAGANEM

1.000 comprimés hallucinogènes découverts chez un quinquagénaire

Mille comprimés hallucinogènes ont été récemment découverts chez un quinquagénaire par les éléments de police dans la wilaya de Mostaganem. Outre les psychotropes, cette opération a également permis la récupération d'une autre quantité de kif traité. Présenté devant la Justice pour détention et commercialisation de drogue et psychotropes la narcotrafiquant a été placé en détention provisoire.



A. B.

CONTREBANDE

40 tonnes de déchets de cuivre récupérés à Bordj El-Kiffan...



Quarante tonnes de déchets de cuivre ont été récupérées par les éléments de la Gendarmerie nationale à El Hamiz, Alger. Agissant sur renseignements les gendarmes ont interpellé le contrebandier et saisi au niveau de son exploitation agricole à Bordj El-Kiffan cette quantité de cuivre, destinée à la contrebande. A.B.

...et 3.000 litres de gasoil à Tebessa

Une quantité de 3.000 litres de carburant, destiné à la contrebande, a été saisie par les services de la Sûreté de la wilaya de Tebessa. C'est suite à un barrage de contrôle routinier, effectué par les policiers dans la ville de Chréa, que cette quantité de gasoil a été récupérée. Le contrebandier, à bord du camion-citerne transportant le carburant, a été arrêté à ce titre. Présenté devant le parquet, le mis en cause a été placé en détention provisoire.



A. B.

VOL DE CÂBLES TÉLÉPHONIQUES À BECHAR

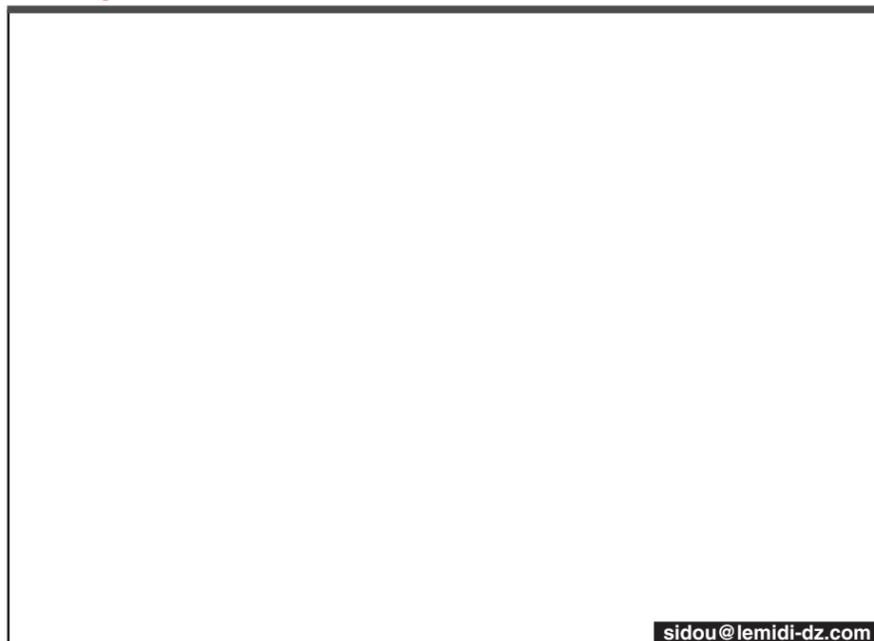
Quatre personnes interpellées



Un réseau spécialisé dans le vol de câbles téléphoniques a été mis hors d'état de nuire par les éléments de la Gendarmerie nationale de Abadla, dans la wilaya de Béchar.

Ce groupe activait essentiellement au niveau de la région de Menounat, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de la ville d'Abadla. La neutralisation de cette bande, constituée de 4 malfaiteurs, a eu lieu dans la localité de Khamlia, à plus de 60km au sud de la wilaya. Cette opération a permis la récupération de 112 mètres de lignes téléphoniques, soit 300 kg de cuivre. Un lot de matériel et autres outils, utilisés par les mis en cause pour effectuer leurs méfaits, ont été également récupérés lors de cette opération. A. B.

Très Libre



sidou@lemidi-dz.com

RENVERSEMENT D'UN AUTOBUS À LAGHOUAT

8 morts et 21 blessés

Sept personnes sont mortes et 22 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu hier sur la RN1 à l'entrée de la ville de Sidi Bouzid, à 140 km au nord de Laghouat.

L'accident est survenu lorsqu'un autobus de transport de voyageurs, se rendant de Béchar vers



Constantine, s'est renversé dans un virage à l'entrée de la ville de Sidi Bouzid, causant la mort, sur le coup, de 7 passagers, alors que 22 autres ont été blessés, a précisé la même source.

Une délégation des autorités locales s'est rendue sur les lieux de l'accident.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

8 morts et 74 blessés en deux jours

Quarante-neuf accidents de la circulation routière, dont 1 ferroviaire, ont été enregistrés par les unités de la Gendarmerie nationale, à travers 25 wilayas du pays, durant les journées des 4 et 5 du mois en cours. Ces sinistres, dont 7 mortels et 42 autres corporels, ont causé la mort de 8 personnes et des blessures à 74 autres.

A. B.



LUTTE CONTRE LE BANDITISME

Opération coup-de-poing à Sétif



Les éléments de la Sûreté urbaine de Sétif ont arrêté en flagrant délit de trafic de drogue, à Sétif, un couple en

possession de 275 grammes de kif. Les deux mis en cause ont été placés sous contrôle judiciaire.

Un troisième individu résidant à Bejaia, soupçonné d'être le principal pourvoyeur de drogue, a été arrêté. Une cache a été découverte aux Aiguades où une autre quantité de drogue a été découverte ainsi que des armes blanches.

A. B.